



Creative Oxygen

PLUS

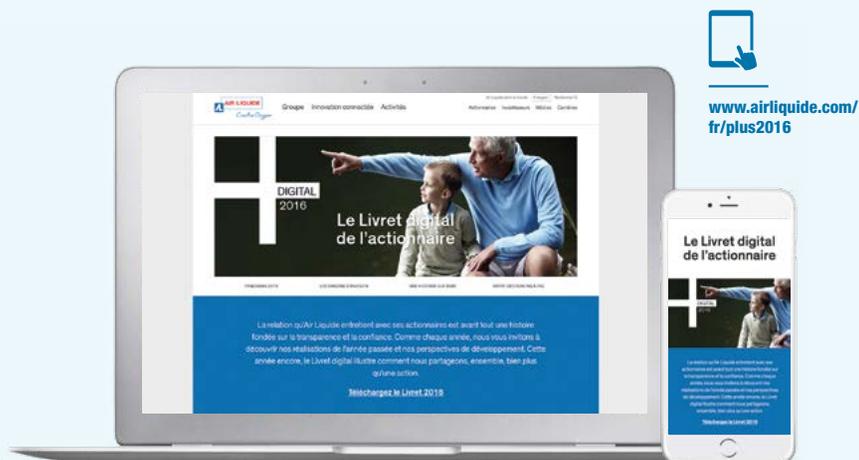
LE LIVRET DE L'ACTIONNAIRE 2016



VOUS AVEZ
DES QUESTIONS ?

AIR LIQUIDE VOUS RÉPOND

RETROUVEZ LES CONTENUS ENRICHIS DE **PLUS**
ET TOUTE L'ACTUALITÉ DU GROUPE SUR [AIRLIQUIDE.COM](http://airliquide.com),
RUBRIQUE ACTIONNAIRES



CONSULTEZ LES PUBLICATIONS



Le Rapport
annuel

La Lettre aux actionnaires
Interactions



L'Essentiel



Le Document
de référence



L'Avis de convocation
à l'Assemblée Générale

Le Compte rendu
de l'Assemblée Générale

Ce document ne constitue pas un conseil en investissement financier. Veuillez consulter les facteurs de risque mentionnés dans le Document de référence, disponible sur airliquide.com. Les performances passées de l'action Air Liquide ne préjugent pas de ses performances futures.

Photo de couverture : Michèle G. avec Margaux H., actionnaires d'Air Liquide.

Sommaire

02 Édito de Benoît Potier,
Président-Directeur Général

POURQUOI INVESTIR DANS AIR LIQUIDE ?



- 06** Qui est ce leader mondial ?
- 08** Comment les activités d'Air Liquide créent-elles de la valeur sur le long terme ?
- 10** Quelles sont les applications des gaz industriels d'Air Liquide ?
- 12** En quoi l'empreinte géographique du Groupe favorise-t-elle sa croissance ?
- 14** Quelles sont les nouvelles opportunités de croissance d'Air Liquide ?
- 16** Comment Air Liquide contribue-t-il à la transition énergétique ?
- 18** En quoi Air Liquide est-elle une entreprise responsable ?
- 20** Quels sont les fondements de la relation entre Air Liquide et ses actionnaires ?
- 22** Quelle est la performance boursière d'Air Liquide ?
- 24** Quelle est la performance financière d'Air Liquide ?
- 26** Que fait Air Liquide pour ses actionnaires ?
- 30** Que fait Air Liquide pour l'actionariat individuel ?
- 32** Racontez-moi Actionaria

COMMENT GÉRER

MES ACTIONS AIR LIQUIDE ?

- 36** Le rôle et le fonctionnement de la bourse
- 38** Les actions au nominatif
- 40** L'inscription de vos actions au nominatif
- 41** Votre Espace personnel en ligne
- 42** L'Assemblée Générale
- 43** Les actions gratuites
- 44** Le dividende
- 46** Les plus-values et leur fiscalité
- 48** La transmission de vos actions et la fiscalité



- 50** Vos rendez-vous 2016
- 50** Fiche signalétique
- 51** Contacts



“ Demain également, c’est grâce à votre soutien fidèle, qu’Air Liquide, confiant dans ses perspectives de croissance, poursuivra sa transformation et son développement. ”

ENSEMBLE, NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR DU GROUPE

— Benoît Potier, Président-Directeur Général

Chers actionnaires,

SOLIDE PERFORMANCE 2015

Le groupe Air Liquide a réalisé une nouvelle fois une performance solide, avec une nouvelle hausse du chiffre d'affaires, de la marge opérationnelle et du résultat net, dans le contexte d'une croissance mondiale ralentie en 2015. Ainsi, le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 16,4 milliards d'euros, en hausse de + 6,7 %. La période bénéficie d'un effet de change favorable atténué toutefois par l'impact de la baisse des prix de l'énergie.

La croissance de l'activité est portée par le dynamisme des secteurs Santé et Électronique et par les volumes liés aux nouveaux contrats dans la Grande Industrie. Sur le plan géographique, la croissance est tirée par la reprise progressive de l'Europe et par les économies en développement toujours solides.

Par ailleurs, Air Liquide a renforcé sa compétitivité en améliorant à nouveau sa marge opérationnelle grâce notamment à près de 300 millions d'euros de nouveaux gains d'efficacité. Conformément à l'objectif annuel du Groupe, le résultat net est en progression, et atteint 1,76 milliard d'euros, soit une hausse de + 5,5 %. Enfin, le bilan du Groupe est toujours solide, avec un taux d'endettement modéré, représentant 57 % des capitaux propres. Cette performance permet ainsi à votre Groupe de vous proposer, à l'occasion de l'Assemblée Générale du 12 mai prochain, le versement d'un dividende en hausse, à 2,60 euros par action.

DEUX INITIATIVES MAJEURES EN 2015

En 2015, votre Groupe a poursuivi ses actions de développement, en décidant 2,4 milliards d'euros d'investissements et en mettant en œuvre sa stratégie en faveur de l'innovation et des technologies. Parmi les nombreuses réalisations, on peut citer par exemple l'inauguration en France de Cryocap™, une technologie unique au monde de captage de CO₂ par le froid, ou encore dans le cadre du projet international ITER, la fabrication de nouvelles lignes cryogéniques. **Mais surtout, en 2015, le Groupe a pris deux initiatives majeures qui vont nourrir sa croissance future.**

La première correspond à la création d'une nouvelle activité « Marchés globaux & Technologies ». Focalisée sur les nouveaux marchés, comme ceux liés à la transition énergétique, nécessitant une approche mondiale, ou sur les marchés à fort contenu technologique, elle permettra d'accélérer l'innovation et de rendre plus efficace sa mise en œuvre. La seconde concerne la signature de l'accord pour l'acquisition d'Airgas aux États-Unis. Ce rapprochement amical, qui vient d'être approuvé par les actionnaires d'Airgas^(a), répond avant toute chose à une logique industrielle et de marché forte. Une fois finalisé^(b), il renforcera le leadership mondial du Groupe en le positionnant pleinement sur le marché américain, le plus grand marché des gaz industriels du monde. Air Liquide élargira sa base de clientèle avec un million

de clients supplémentaires. Cette acquisition sera créatrice de valeur et permettra au Groupe d'accroître sa compétitivité et de bénéficier de nouvelles opportunités de croissance dans la durée.

LA CONFIANCE ET LA FIDÉLITÉ DE NOS ACTIONNAIRES

La fidélité de nos actionnaires, qu'ils soient individuels ou institutionnels, est indissociable du modèle de développement du Groupe dans la durée. Aujourd'hui^(c), vous êtes 400 000 actionnaires individuels, soit 10 000 personnes de plus que l'année passée, à nous accorder votre confiance. Je m'en réjouis, car l'actionnariat individuel est au cœur du financement de l'économie et du développement à long terme des entreprises. Il est facteur de stabilité et d'indépendance. Pour Air Liquide, il a été essentiel à son développement dès l'origine, il y a plus de cent ans. Demain également, c'est grâce à votre soutien fidèle, qu'Air Liquide, confiant dans ses perspectives de croissance, poursuivra sa transformation et son développement.

Merci de votre confiance,

Benoît Potier

^(a) Vote favorable des actionnaires d'Airgas le 23 février 2016

^(b) À l'issue du processus d'approbation des autorités

^(c) Au 31 décembre 2015



POURQUOI **INVESTIR** DANS AIR LIQUIDE ?

AIR LIQUIDE VOUS RÉPOND





François F., avec Valérie, Alice, Jeanne et Étienne
Consultant en achats industriels, Assistante de Direction, élèves de 1^{re} S, 3^e et CM1,
actionnaires d'Air Liquide

QUI EST CE LEADER MONDIAL ?

Leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé, Air Liquide est présent dans 80 pays avec plus de 50 000 collaborateurs et sert plus de 2 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902. L'ambition d'Air Liquide est d'être le leader dans son industrie, en étant performant sur le long terme et en agissant de façon responsable.

Pour Air Liquide, ce sont les idées qui créent de la valeur sur le long terme. L'engagement et l'inventivité permanente des collaborateurs du Groupe sont au cœur de son développement.

Air Liquide anticipe les enjeux majeurs de ses marchés, investit à l'échelle locale et mondiale et propose des solutions de haute qualité à ses clients, ses patients, et à la communauté scientifique.

Le Groupe s'appuie sur sa compétitivité opérationnelle, ses investissements ciblés dans les marchés en croissance et l'innovation pour réaliser une croissance rentable dans la durée.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à 16,4 milliards d'euros en 2015. Ses solutions pour protéger la vie et l'environnement représentent plus de 40 % de ses ventes. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et est membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50.



PLUS DE
50 000
collaborateurs



80
pays



16 380 M€
Chiffre d'affaires Groupe



1 756 M€
Résultat net (part du Groupe)



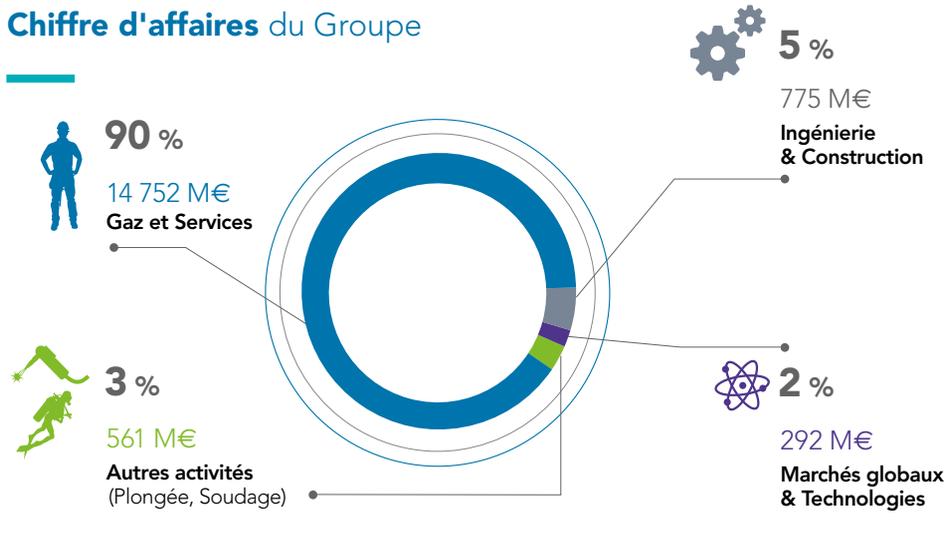
2,60 €
Dividende par action^(a)

(a) Proposé à l'Assemblée Générale du 12 mai 2016

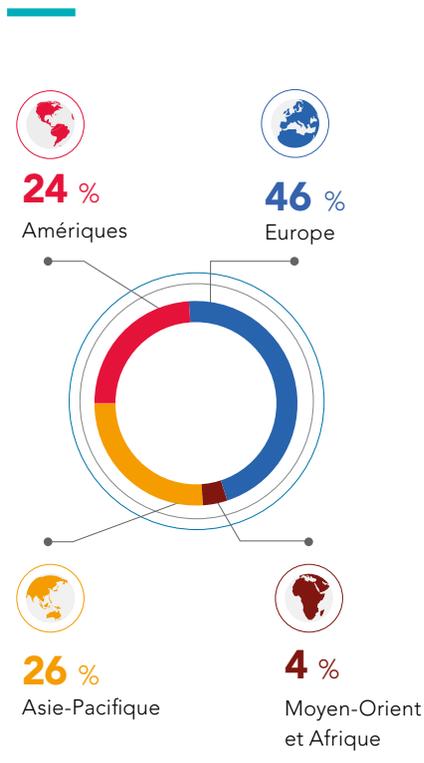


PLUS DE
300
brevets déposés chaque année

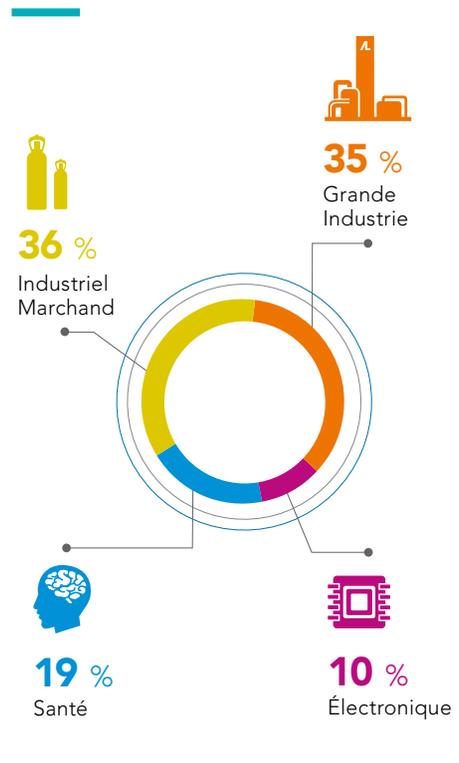
Chiffre d'affaires du Groupe



Chiffre d'affaires Gaz et Services par zone géographique

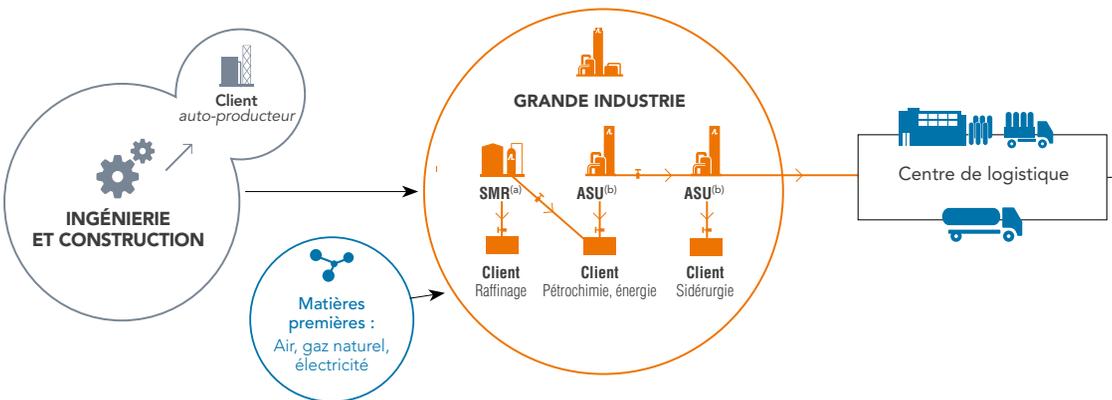


Chiffre d'affaires Gaz et Services par activité



COMMENT LES ACTIVITÉS D'AIR LIQUIDE CRÉENT-ELLES DE LA VALEUR SUR LE LONG TERME ?

Depuis plus de 100 ans, le Groupe se développe autour d'un seul et même métier, celui des gaz pour l'industrie et la santé. Ce métier se décline en plusieurs activités, toutes liées par une logique industrielle et de services forte, source de synergies et d'optimisation.



Ingénierie et Construction

Concevoir et développer des unités de production de pointe pour Air Liquide ou des clients tiers.

POINTS FORTS

- Une capacité à concevoir et réaliser des unités de production performantes et sûres grâce à des technologies parfaitement maîtrisées.
- Une innovation permanente permettant d'optimiser les procédés existants et d'élargir le portefeuille avec de nouvelles technologies.
- Des solutions innovantes (gaz industriels, conversion énergétique, purification de gaz...) contribuant à un meilleur usage des ressources naturelles par les clients.

Une activité indispensable permettant l'**autonomie technologique** du Groupe, pour une offre commerciale plus compétitive.

Grande Industrie

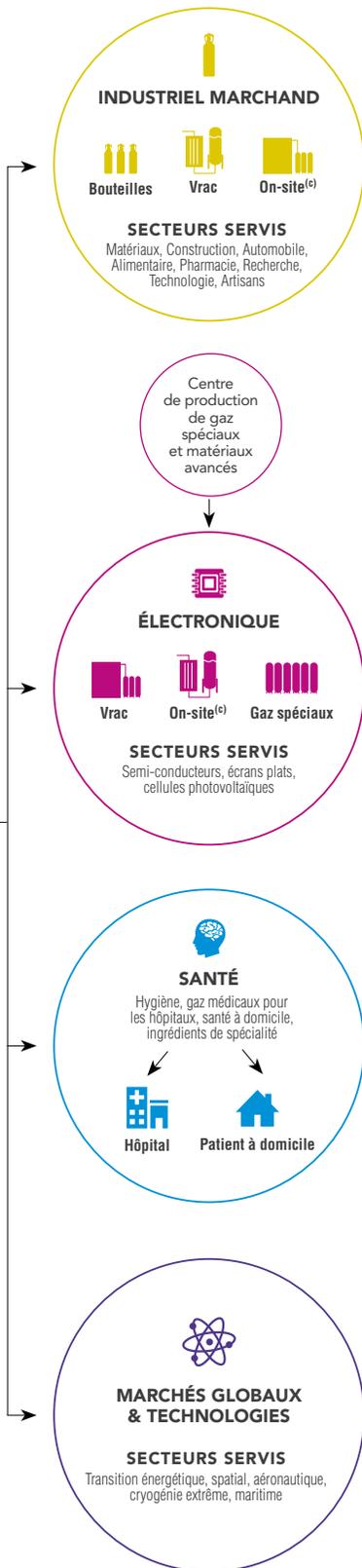
Investir sur le long terme pour produire en grande quantité des gaz destinés à nos clients et aux besoins du Groupe.

POINTS FORTS

- L'excellence opérationnelle des équipes pour assurer la sécurité des installations et l'optimisation des coûts énergétiques.
- La fiabilité de la fourniture de gaz, grâce notamment à un réseau de canalisations sans équivalent dans le monde.

- Des investissements importants dans le cadre de **partenariats long terme** (15 à 20 ans) dont les prix sont indexés sur les coûts.
- Des contrats offrant une forte visibilité sur les revenus futurs.
- Une tendance croissante des clients dans le monde à externaliser leur production de gaz industriels.

^(a) SMR : Unité de production d'hydrogène et de monoxyde de carbone (*Steam Methane Reformer*). ^(b) ASU : Unité de production de gaz de l'air (*Air Separation Unit*).



^(c) On-site : Petite unité de production sur site.

Industriel Marchand

Fournir des gaz industriels et de spécialité, des technologies d'applications et des services à plus d'un million de clients.

POINTS FORTS

- La capacité de proposer des solutions sur mesure grâce à la compréhension des besoins et la maîtrise des procédés industriels de chaque client.
- Un portefeuille de clients très diversifié (artisans, PME, multinationales), dans de nombreux secteurs industriels.

► Un mode d'approvisionnement adapté à chaque besoin : la possibilité de produire les gaz directement sur le site du client, de les livrer sous forme liquide grâce à des camions-citernes cryogéniques ou sous forme gazeuse en bouteilles.

- Une grande diversité de clients, de marchés, d'applications et de services.
- Une durée de contrat pouvant atteindre cinq ans.

Électronique

« Concevoir l'infiniment petit pour voir plus loin. »
Concevoir, fabriquer et fournir des molécules pour les marchés des semi-conducteurs, du photovoltaïque et des écrans plats.

POINTS FORTS

- Une expertise technologique forte, proche du client et innovante, pour produire des matériaux de très haute pureté et inventer de nouvelles molécules sur mesure.

► Des contrats de long terme pour les gaz vecteurs ultra-purs nécessaires aux unités de fabrication de nos clients.

► Une large gamme de services et d'équipements performants, qui contribue au respect des conditions rigoureuses de sécurité.

- Dans un monde de plus en plus connecté, un secteur en croissance sur le long terme, grâce à :
- un mix d'activités complémentaires atténuant la cyclicité du secteur,
 - une forte dimension Recherche et Développement pour concevoir des molécules haut de gamme, à forte valeur ajoutée.

Santé

« Protéger les vies vulnérables. »
Accompagner les patients, tout au long du parcours de soins, de l'hôpital au domicile.

POINTS FORTS

- Un acteur de santé depuis plus de 30 ans.
- Une présence tout au long du parcours de soins : prévention (adjuvants de vaccins, désinfectants...), maladie aiguë à l'hôpital, maladie chronique au domicile et bien-être (polymères pour les cosmétiques).

► Pour certaines pathologies, un accompagnement au plus proche du patient pour une meilleure observance thérapeutique.

► Une importante capacité d'innovation pour répondre aux besoins de santé tout en veillant à la sécurité des patients.

- Air Liquide, un des leaders dans un secteur en forte croissance.
- Une stratégie fondée sur l'expansion géographique et l'innovation, soutenue par des acquisitions et des gains d'efficacité.

Marchés globaux & Technologies

La nouvelle activité « Marchés globaux & Technologies » se focalise sur les marchés nécessitant une approche mondiale, comme par exemple les nouveaux marchés liés à la transition

énergétique, les marchés à fort contenu technologique, ou encore ceux du domaine maritime. Elle s'appuie sur la science, les technologies et les savoir-faire d'Air Liquide, ainsi que sur les usages liés à la transformation numérique.

Autres activités

Air Liquide intervient dans le secteur du soudage-coupage, offrant une gamme complète d'équipements, de produits consommables et de services.

Le Groupe détient une place de leader dans la fabrication de matériel de plongée sous-marine et produits destinés aux sports aquatiques.



Pour en savoir +, consultez :
www.airliquide.com/fr/métier

QUELLES SONT LES APPLICATIONS DES GAZ INDUSTRIELS D'AIR LIQUIDE ?

Air Liquide, au cœur de la vie, produit et distribue des molécules (telles que l'oxygène, l'azote, l'hydrogène et bien d'autres encore...) ainsi que les équipements et les services qui y sont associés pour répondre aux besoins de ses clients industriels et du secteur de la santé. Souvent invisibles, ces molécules sont indispensables à la vie et à notre quotidien. Découvrez l'étendue des applications des gaz industriels et médicaux à travers quelques exemples concrets.



La cryogénie au service de vos aliments

Le contrôle efficace de l'activité bactérienne représente un défi majeur pour l'industrie alimentaire. La surgélation est l'une des méthodes les plus efficaces pour traiter rapidement les denrées fragiles et périssables et conserver ainsi toutes leurs qualités nutritives et gustatives.

Le refroidissement cryogénique à l'azote liquide ou au dioxyde de carbone liquide proposé par Air Liquide présente des avantages significatifs par rapport aux systèmes de froid mécanique traditionnels :

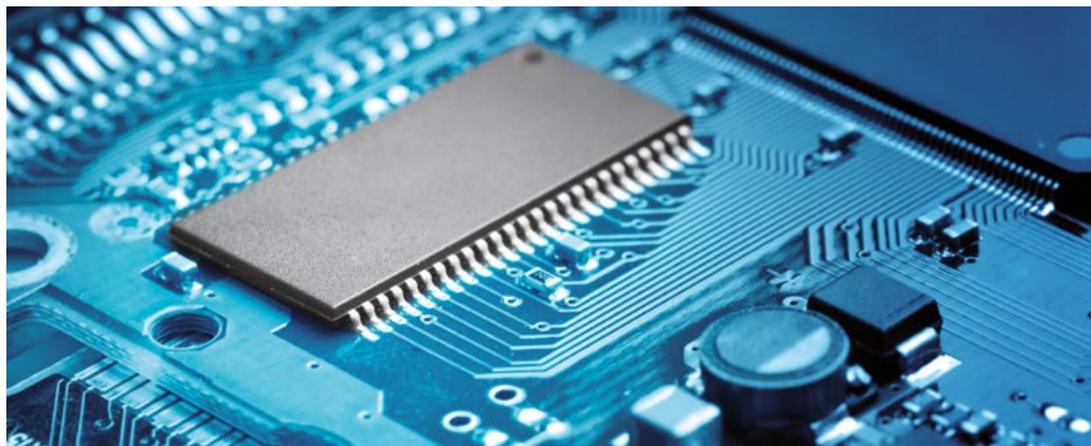
- ▶ déshydratation réduite ;
- ▶ vitesse élevée de surgélation ou de refroidissement grâce au niveau extrêmement bas des températures mises en œuvre. Le goût naturel et la fraîcheur des produits sont ainsi respectés ;
- ▶ possibilité de surgeler ou de refroidir tous les types de produits comme les liquides par exemple.



Urbanisation : imaginer et bâtir la ville de demain

La demande en nouvelles infrastructures, bâtiments commerciaux et résidentiels, sites industriels, réseaux de transport, est en forte hausse à travers le monde. Acier, verre, ciment ou isolants, de nombreux matériaux requièrent des gaz industriels pour leur fabrication et leur composition. Le recours aux gaz industriels permet ainsi de réduire la consommation énergétique lors de la fabrication de ces matériaux.

Air Liquide accompagne ainsi ses clients industriels et innove avec eux pour découvrir de nouveaux matériaux de construction, plus respectueux de l'environnement.



Des semi-conducteurs dans vos appareils électroniques et dans votre voiture

Air Liquide est aujourd'hui un fournisseur de référence de « gaz vecteurs ultra-purs », garantissant la propreté et la stabilité des procédés de fabrication des semi-conducteurs, ainsi que de gaz spéciaux entrant dans leur élaboration. Processeurs de calcul, mémoires, capteurs... principalement destinés aux ordinateurs, aux smartphones, aux tablettes et autres appareils connectés, les semi-conducteurs sont désormais intégrés dans un grand nombre d'appareils électroniques. On les retrouve également dans l'industrie automobile où les circuits

intégrés remplacent désormais les circuits mécaniques ou hydrauliques de contrôle d'accélération et de freinage.

Près de 300 millions de smartphones produits en 2015 utilisent des molécules et matériaux Air Liquide, soit 20 % de la production mondiale.



Pour en savoir +, consultez :
www.airliquide.com/fr/smartphones



Un accompagnement des patients pour une meilleure qualité de vie

Face à l'allongement de la durée de vie et au développement des maladies chroniques, l'enjeu de l'autonomie et de la qualité de vie des patients est devenu majeur.

Air Liquide propose des produits et dispositifs médicaux pour accompagner au long cours à leur domicile les patients atteints de pathologies chroniques telles que la BPCO^(a), le diabète ou l'hypertension artérielle pulmonaire. Les équipes pluridisciplinaires, composées de pharmaciens, infirmiers, nutritionnistes, professionnels de santé et techniciens, contribuent à une meilleure prise en charge du patient à domicile ainsi qu'à une meilleure observance des traitements.

Le Groupe intervient également dans les traitements de la maladie de Parkinson, des cancers, des carences nutritionnelles, de l'immuno-déficience ou de certaines maladies orphelines. L'offre de services d'Air Liquide s'est ainsi développée au-delà de la fourniture d'oxygène médical dans les hôpitaux.

^(a) BPCO : Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive

EN QUOI L'EMPREINTE GÉOGRAPHIQUE DU GROUPE FAVORISE-T-ELLE SA CROISSANCE ?

La dimension internationale est une composante fondamentale de l'identité du groupe Air Liquide, aujourd'hui présent dans 80 pays. Pour éviter des coûts de transport élevés, les gaz industriels sont produits localement. C'est ce qui explique qu'Air Liquide se soit très vite développé à l'international. Positionné au plus près de ses clients, le Groupe a su instaurer une relation de confiance pour comprendre leurs besoins, répondre à leurs attentes et développer de nouvelles applications. La diversité géographique d'Air Liquide est un gage de croissance et de résilience pour le futur. Il en est de même pour l'innovation.

Nos axes de développement géographique dans la durée



AMÉRIQUES

La croissance de la zone est principalement portée par l'industrie en général et les marchés de l'énergie. Aux États-Unis, le marché de l'électronique est particulièrement dynamique. En Amérique du Sud, la croissance est liée à la demande soutenue en santé et au développement des infrastructures (Grande Industrie).



EUROPE

Dans la Grande Industrie, la croissance est principalement localisée dans les grands bassins industriels du Nord de l'Europe et en Europe de l'Est. En Industriel Marchand, les secteurs de l'alimentaire, la pharmacie, la recherche et les technologies sont les plus dynamiques. La Santé représente également un levier important de croissance en Europe.



MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

Le dynamisme de la zone Moyen-Orient et Afrique tient au développement des infrastructures locales liées au secteur de l'énergie (Grande Industrie), et de manière plus générale au développement industriel (Industriel Marchand), notamment dans le secteur alimentaire.

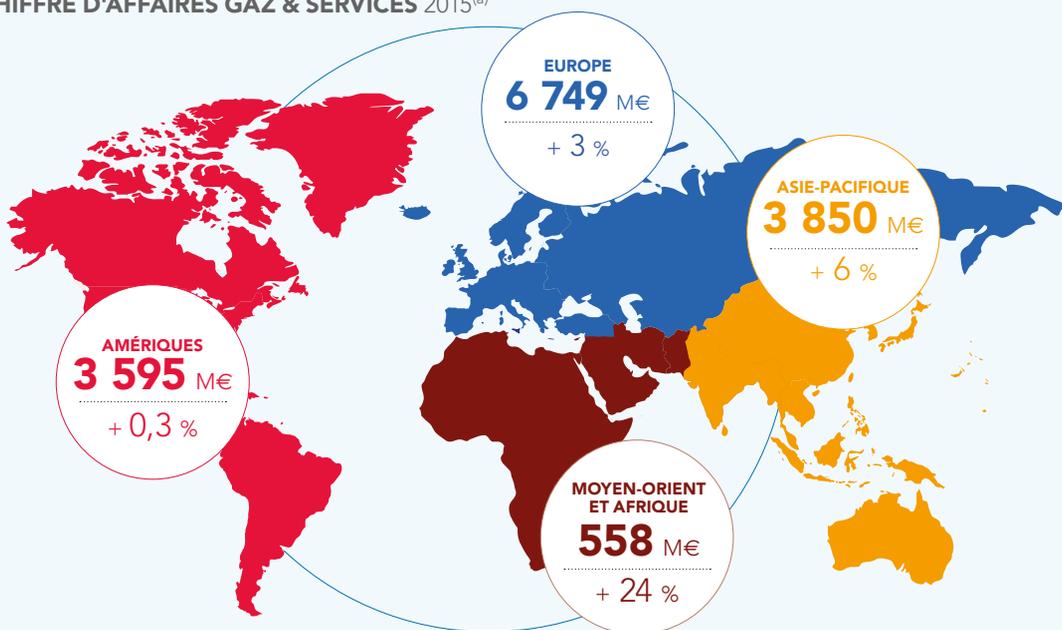


ASIE-PACIFIQUE

L'Électronique, la Grande Industrie et l'Industriel Marchand représentent trois activités majeures en Asie-Pacifique. Le développement des activités Santé y est tout à fait prometteur.

Nos géographies en 2015

CHIFFRE D'AFFAIRES GAZ & SERVICES 2015^(a)



QUELQUES FAITS MARQUANTS 2015

AMÉRIQUES

► **Février :**

Air Liquide signe un **contrat long terme de fourniture d'oxygène** pour un nouveau site de production de méthanol de très grande taille en Louisiane.

► **Novembre :**

Air Liquide signe un accord **en vue de l'acquisition d'Airgas**, l'un des principaux fournisseurs de gaz industriels et de produits et services associés aux États-Unis.

► Dans le cadre d'un contrat avec Coca-Cola FEMSA, premier embouteilleur des produits Coca-Cola dans le monde et plus grand fournisseur de boissons en Amérique latine, Air Liquide marque son **entrée sur le marché colombien**.

EUROPE

► **Janvier :**

Air Liquide renforce son offre Santé à domicile en Allemagne avec **l'acquisition d'OMT** (Optimal Medical Therapies) acteur majeur dans le domaine de la **perfusion à domicile**.

► **Avril :**

Démarrage d'une nouvelle unité de production à **Dormagen** en Allemagne (hydrogène et monoxyde de carbone).

► **Juin :**

Air Liquide étend son activité Santé à domicile à l'Irlande grâce à **l'acquisition de Baywater Healthcare**.

► **Novembre :**

Inauguration de la Technologie **Cryocap™** en France, première technologique mondiale de captage de CO₂ par le froid.

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

► **Février :**

Air Liquide est choisi par **Sasol** en Afrique du Sud **pour construire, gérer et exploiter la plus grande unité** de production d'oxygène au monde.

Ce contrat est une nouvelle preuve de la capacité d'Air Liquide à signer d'importants contrats de fourniture de gaz avec des clients auparavant auto-producteurs.

► **Juin :**

Air Liquide démarre le site de **Yanbu en Arabie saoudite, le plus grand projet industriel de son histoire**. Ces deux nouvelles unités permettent au Groupe d'accroître de près de 20 % sa capacité mondiale de production d'hydrogène.

ASIE-PACIFIQUE

► **Juin :**

Le Groupe **étend son activité hygiène** à l'Asie-Pacifique.

► **Juillet :**

Air Liquide démarre une **coopération de long terme avec Shandong Fangyuan**, un important producteur de cuivre en Chine.

► **Septembre :**

Air Liquide a signé des **contrats de long terme** avec des fabricants majeurs de semi-conducteurs au Japon, à Singapour et à Taïwan.

^(a) Chiffre d'affaires Gaz et Services. Toutes les variations sont à données comparables 2015/2014 (hors effet de change, d'énergie et de périmètre significatif).

QUELLES SONT LES NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE D'AIR LIQUIDE ?

Air Liquide opère sur des marchés extrêmement variés, en termes de secteurs et de géographies, dans lesquels les opportunités de développement sont nombreuses. Engagé depuis toujours dans une démarche d'observation et d'anticipation des grands enjeux de notre société, le Groupe a identifié trois tendances majeures qui représentent des opportunités de croissance : la transition énergétique et écologique, l'évolution du monde de la santé et enfin la transformation numérique. Positionné sur ses différents marchés et à l'écoute de ces tendances, Air Liquide investit et innove pour renforcer sa compétitivité et poursuivre sa croissance.

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA CROISSANCE

- ▶ L'expertise scientifique et technologique d'Air Liquide s'appuie sur son département Recherche et Développement, son activité Ingénierie et Construction et ses centres d'expertise.
- ▶ Le Groupe dispose également d'un réseau *Advanced Business & Technologies*, Technologies et Marchés Avancés, chargé notamment de définir les modèles économiques des nouveaux marchés de la transition énergétique, par exemple celui du transport propre avec les véhicules électriques à hydrogène ou au bio-GNV (Gaz naturel pour véhicules).
- ▶ Pour accélérer l'innovation et conquérir de nouveaux marchés, le Groupe s'appuie également sur deux entités connectées aux écosystèmes d'innovation : le i-Lab (*Innovation Lab*) qui décrypte les nouveaux usages et ALIAD, une structure de capital-risque chargée d'investir dans des start-up technologiques.



6 200

collaborateurs Air Liquide contribuent à l'innovation

La transition énergétique et écologique

Réchauffement climatique

Montée des préoccupations environnementales

Contraintes liées à la disponibilité des ressources naturelles et énergétiques

Nécessaire adaptation à ces enjeux

OPPORTUNITÉS POUR AIR LIQUIDE

- ▶ Proposer des solutions plus performantes énergétiquement pour aider nos clients à améliorer leur compétitivité et à réduire leur empreinte environnementale.
- ▶ Mettre en œuvre ces solutions au sein des activités du Groupe afin de réaliser des gains d'efficacité.
- ▶ Développer des solutions de transport propre contribuant à réduire l'empreinte environnementale.



L'évolution du monde de la santé

Allongement de la durée de vie
et évolution des modes de vie

Augmentation des maladies chroniques

Besoins croissants de produits d'hygiène

Hausse de la demande de soins
dans les économies en développement

Adaptation des systèmes de santé

Importance croissante de la santé
et du bien-être

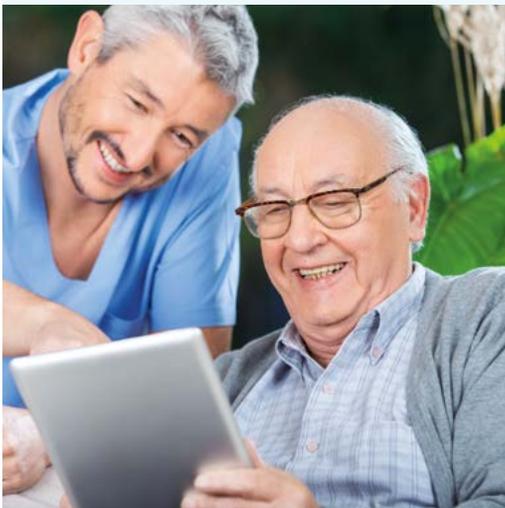
OPPORTUNITÉS POUR AIR LIQUIDE TOUT AU LONG DU PARCOURS DE SOINS, DE L'HÔPITAL AU DOMICILE

- ▶ Développer de nouvelles offres de produits et de services pour les professionnels de santé et les patients.



1,3 million

de patients pris en charge
par Air Liquide au sein
de l'activité Santé à domicile



La transformation numérique

Appétit pour l'innovation

Évolutions technologiques rapides,
combinant miniaturisation et plus grande
puissance (micro-processeurs, mémoires,
écrans plats, cellules photovoltaïques)

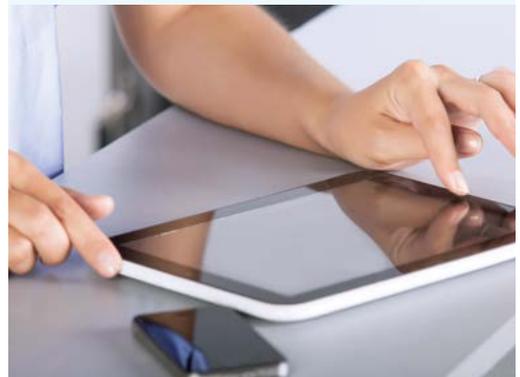
Adoption d'outils de plus en plus
sophistiqués

Nouveaux besoins et nouveaux
usages (façons de vivre, de travailler,
de se déplacer, de communiquer...)

Création de nouveaux modèles économiques

OPPORTUNITÉS POUR AIR LIQUIDE

- ▶ Des opportunités pour toutes les activités du Groupe : par exemple la bouteille connectée, les produits et services pour l'Électronique, le suivi à distance de l'observance du traitement par le patient.
- ▶ Des opérations plus efficaces et compétitives : usine du futur, plus de fiabilité, analyse prédictive grâce au *Big Data*^(a).
- ▶ Proposer une nouvelle expérience client grâce à de nouveaux produits et services afin de fidéliser nos clients mais aussi d'en conquérir de nouveaux.



^(a) Mégadonnées : ensemble de données informatiques à très grande échelle au point qu'il devient nécessaire de repenser les outils classiques de gestion de base de données ou de gestion de l'information.

COMMENT AIR LIQUIDE CONTRIBUE-T-IL À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Les molécules Air Liquide sont au cœur de technologies qui contribuent de façon concrète à la transition énergétique et écologique. En adoptant une démarche responsable globale, le groupe Air Liquide participe à l'émergence, à la mise au point et au développement de solutions innovantes, performantes et durables, pour ses clients et pour la société tout entière.

Contribuer au développement d'énergies plus **respectueuses de l'environnement**



Développer des transports propres

► Des solutions plus respectueuses de l'environnement :

- basées sur l'hydrogène & le Bio-Gaz,
- 100 % issues des énergies renouvelables et des bio-carburants de seconde génération.

► Blueeze™

L'azote cryogénique au service du transport frigorifique pour une empreinte carbone réduite.



Favoriser le développement d'énergies alternatives ou renouvelables

► Une plus grande performance des panneaux solaires.

► Des technologies innovantes capables de produire davantage d'électricité renouvelable à un coût plus compétitif.

► Promotion des applications de l'énergie hydrogène et des solutions de stockage d'énergies renouvelables intermittentes.

Développer des solutions pour **une meilleure efficacité énergétique**



Capter une grande partie du CO₂

► Cryocap™ est une solution technologique de captage de CO₂ unique au monde, développée par les équipes d'Air Liquide. Grâce à un procédé cryogénique^(a), cette innovation permet de capter jusqu'à 90 % des émissions de CO₂ issues de la production d'hydrogène par reformage de gaz naturel tout en permettant une production d'hydrogène accrue. Une fois purifié, le CO₂ récupéré répond aux besoins d'approvisionnement en gaz carbonique de différentes applications industrielles : carbonatation des boissons gazeuses, conservation, surgélation alimentaire...

Cryocap™ a été inaugurée à Port-Jérôme, en Normandie, sur la plus grande unité de production d'hydrogène par reformage de gaz naturel

d'Air Liquide en France. Elle permet de capter 100 000 tonnes de CO₂ par an et représente un investissement d'environ 30 millions d'euros. Elle s'inscrit dans la démarche « Blue Hydrogen^(b) » du Groupe visant à décarboner progressivement la production d'hydrogène dédiée aux applications énergétiques.

^(a) Utilisation de basses températures

^(b) Voir page 18 « Réduire notre empreinte carbone ».



Pour en savoir +, consultez :
www.airliquide.com/fr/cryocap

L'ÉNERGIE HYDROGÈNE POUR UN TRANSPORT PROPRE



Énergie propre, l'hydrogène représente aujourd'hui une solution concrète à fort potentiel pour répondre au défi du transport propre (réduction des gaz à effet de serre, diminution de la pollution dans les villes, dépendance moindre aux carburants pétroliers).

PERMETTRE L'AVÈNEMENT DE L'ÉNERGIE HYDROGÈNE

Précurseur, depuis près de 50 ans, grâce à la maîtrise de l'ensemble de la chaîne industrielle (production, stockage, distribution au client final), [Air Liquide participe au développement de la filière hydrogène](#) dans le secteur des transports et de l'automobile.

Le Groupe intervient également sur le marché des chariots élévateurs. L'industrie automobile a par ailleurs amorcé en 2015 la commercialisation de voitures électriques à hydrogène.

UNE INFRASTRUCTURE QUI SE DÉVELOPPE À TRAVERS LE MONDE

Certains pays sont très avancés dans le développement d'une filière hydrogène. Ils mettent en œuvre des réseaux de recharge à l'échelle de leur territoire : Japon, Allemagne, Danemark, Pays-Bas et États-Unis (Californie et Nord-Est du pays).

► À titre d'exemple, le Japon prévoit de construire un réseau de près de 100 stations d'ici à fin 2016 et l'Allemagne de 400 stations d'ici à 2023.

► La Chine s'intéresse également de près à la mobilité propre offerte par l'hydrogène. Ainsi, en 2015, Air Liquide a accompagné le constructeur chinois SAIC dans son tour de Chine en voiture électrique à hydrogène. Plus de 10 000 km ont été parcourus, grâce à une station mobile de recharge en hydrogène !

Air Liquide participe activement au développement de ces infrastructures, notamment dans le cadre de plusieurs grands programmes internationaux (H2Mobility Germany, H2Mobilité France, H2ME...) ou de partenariats, comme avec Toyota aux États-Unis et au Japon (co-entreprise avec Toyota Tsusho).

À ce jour, le Groupe a déjà conçu et fourni plus de 75 stations de recharge d'hydrogène dans le monde, principalement pour des flottes captives. Le développement des stations Air Liquide s'oriente désormais vers un accès au grand public pour celles qui sont ou seront installées dans les pays les plus actifs.



Pour en savoir +, consultez : www.airliquide.com/fr/hydrogene



75

stations de recharge H₂ déployées par Air Liquide dans le monde



3 à 5 min

pour recharger un véhicule électrique à hydrogène



+ de 500 km

d'autonomie



zéro

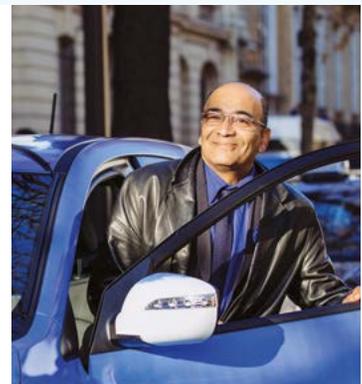
émission de CO₂,
zéro particule,
zéro pollution sonore



LE SAVIEZ-VOUS ?

► **Des taxis parisiens roulent à l'hydrogène !** À l'occasion de la COP21, Air Liquide a installé la première station de recharge d'hydrogène à Paris, en partenariat avec la start-up STEP (Société du taxi électrique parisien) et avec le soutien de la mairie de Paris. Implantée au cœur de la capitale, cette station unique permet le déploiement de

« hype », une flotte de taxis électriques à hydrogène. La flotte devrait croître progressivement pour compter 70 véhicules la première année et environ 600 à horizon cinq ans. Air Liquide va installer un réseau spécifique de trois stations hydrogène dans la région parisienne pour cette flotte de taxis.



EN QUOI AIR LIQUIDE EST-ELLE UNE ENTREPRISE RESPONSABLE ?

Investir dans Air Liquide, c'est aussi investir de façon responsable. Air Liquide place plus que jamais la performance sur le long terme et la responsabilité au cœur de son ambition. Trois grandes thématiques illustrent cet engagement et la manière dont Air Liquide interagit au quotidien avec l'ensemble de ses parties prenantes dans le monde entier : actionnaires, collaborateurs, clients et patients, partenaires et fournisseurs, autorités publiques, communautés locales et la société au sens large.

Réduire notre empreinte carbone ainsi que celle de nos clients

Améliorer l'efficacité énergétique, réduire les émissions de gaz à effets de serre, développer des applications plus respectueuses de l'environnement et proposer des énergies alternatives.



Réduire l'empreinte environnementale

► Né d'une invention permettant de réduire considérablement la consommation énergétique pour séparer les gaz de l'air, **Air Liquide est impliqué depuis toujours dans l'optimisation de sa consommation énergétique** et donc la réduction de son empreinte environnementale.

► Grâce aux effets combinés de ses technologies, de la taille de ses unités, des synergies issues de la mutualisation de ses unités de production, de sa grande expérience du pilotage des usines et de ses réseaux de canalisation, **le Groupe agit concrètement en faveur de l'optimisation de son empreinte carbone. C'est un axe majeur de sa démarche d'innovation.** Au total, ce sont plus de 4,3 millions de tonnes d'émissions de CO₂ qui sont évitées annuellement par Air Liquide dans ses opérations de production.

► **Air Liquide rend également possible la réduction des émissions de CO₂ de ses nombreux clients industriels.** L'utilisation de gaz industriels lors de certains procédés industriels permet également de réduire la consommation énergétique. L'injection d'oxygène dans les hauts-fourneaux et les fours électriques permet aux clients d'Air Liquide d'éviter environ 10,6 millions de tonnes par an d'émissions de CO₂.

► **Les solutions du Groupe pour protéger la vie et l'environnement représentent plus de 40 % de ses ventes.** Avec l'initiative « Blue Hydrogen », le Groupe s'est engagé à ce qu'au moins 50 % de l'hydrogène nécessaire aux applications énergétiques soit produit sans rejet de CO₂ d'ici à 2020.



► Air Liquide a participé à la COP21 à travers différentes initiatives. En tant que **partenaire officiel**, le Groupe a participé au financement public de l'événement. Il est également le signataire, aux côtés de 59 sociétés internationales et de 7 organisations, des « **Propositions des entreprises pour la COP21 de Paris** » (*Business proposals for COP21*). De plus, le Groupe a inauguré Cryocap™, son projet industriel de captage du CO₂ par le froid et la première station de recharge d'hydrogène à Paris (cf. pages précédentes). Enfin, Air Liquide a participé à l'exposition « Solutions COP21 », qui s'est déroulée en décembre 2015, au Grand Palais à Paris, où il a présenté au grand public ses technologies au service de la transition énergétique.

Contribuer à améliorer la qualité de vie

Rendre la vie plus respirable dans un contexte de croissance démographique et urbaine de plus en plus tendu. Proposer un accompagnement à domicile toujours plus personnalisé à nos patients pris en charge par nos équipes dédiées.



Bien respirer dans la ville

► Bien respirer dans la ville est aujourd'hui un enjeu sociétal majeur. Le programme « Respirer dans la Ville » du i-Lab, le laboratoire des nouvelles idées du Groupe, qui porte sur l'amélioration de la qualité de l'air en ville, se concentre notamment sur la limitation des émissions polluantes, l'accompagnement des personnes atteintes de difficultés respiratoires ainsi que la mesure, la cartographie et le traitement de la qualité de l'air.



Améliorer la qualité de vie des patients à domicile

► Les effets de l'urbanisation (pollution de l'air et sédentarité notamment) contribuent à l'expansion mondiale des maladies chroniques. Présent à travers le monde, Air Liquide Healthcare accompagne le patient tout au long de son parcours de soins, de l'hôpital à son domicile. L'objectif : améliorer l'autonomie et la qualité de vie des patients, l'observance du traitement et l'efficacité clinique.



Être une entreprise citoyenne

Agir localement en s'intégrant dans le tissu économique et social local, dans le respect des personnes, de l'environnement et des réglementations.



Sécurité au travail

► La sécurité constitue la première priorité pour le Groupe, avec un objectif affiché de « Zéro accident sur chaque site, dans chaque région et dans chaque entité ». En 2015, la fréquence des accidents avec arrêt des employés du Groupe s'établit à 1,6, stable par rapport à 2014.



► Depuis 2008, la Fondation d'entreprise Air Liquide agit dans trois domaines où le Groupe est légitime, par ses activités et son implantation : l'Environnement, la Santé/Respiration et les Micro-Initiatives en faveur des communautés locales.



LE SAVIEZ-VOUS ?

► Trophées de la Fondation Air Liquide

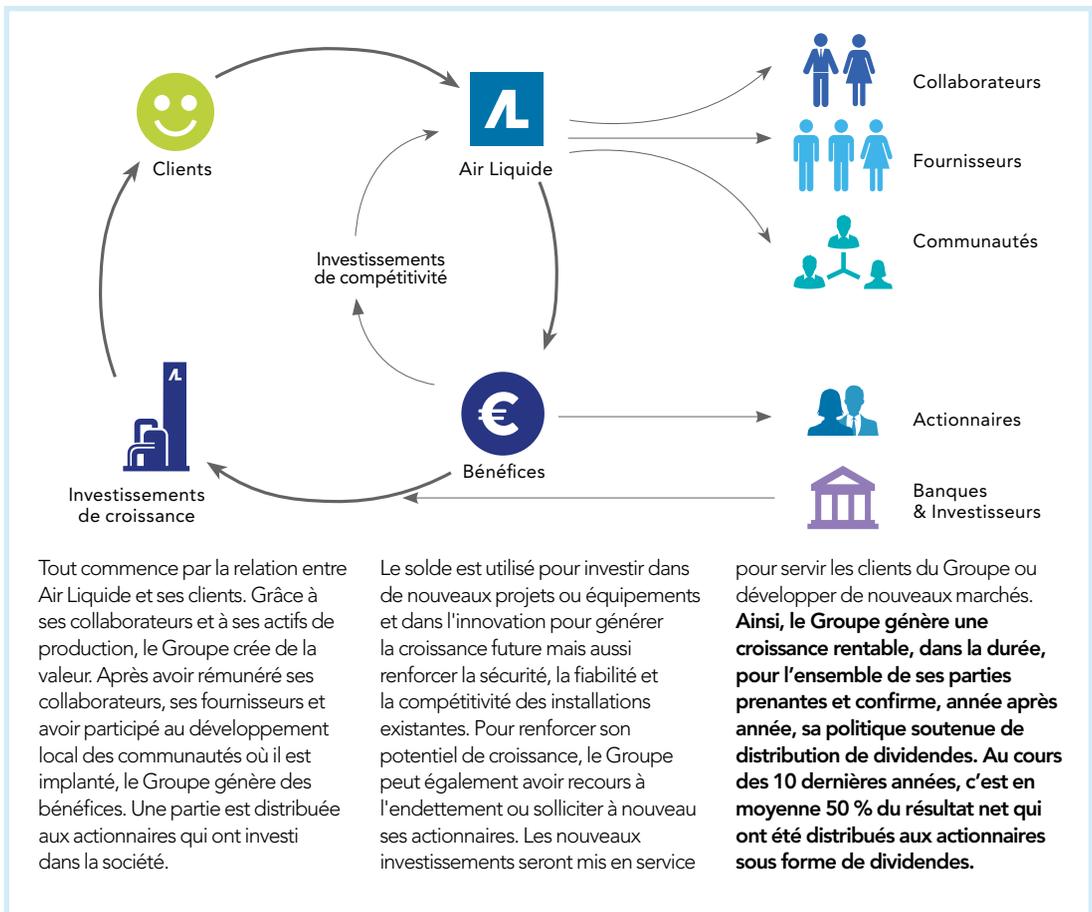
Le 13 janvier 2016, Benoît Potier, Président-Directeur Général du Groupe, a remis les premiers Trophées de la Fondation. Cinq organisations ont été récompensées, deux dans la catégorie « Recherche scientifique » et trois dans la catégorie « Innovation sociétale », pour des micro-initiatives en faveur des communautés locales.



QUELS SONT LES FONDEMENTS DE LA RELATION ENTRE AIR LIQUIDE ET SES ACTIONNAIRES ?

Depuis plus de 100 ans, Air Liquide s'attache à réaliser une performance régulière et à bâtir, avec ses actionnaires, une relation durable faite d'échanges et de proximité. La confiance et la fidélité de nos actionnaires sont au cœur de la culture du Groupe.

Le cercle vertueux de la **création de valeur chez Air Liquide**



Les origines

La Société Air Liquide a été fondée en 1902. C'est grâce à la mise de fonds et la confiance de 24 actionnaires individuels que la Société a pu se construire. Les actionnaires ont financé les premiers développements du Groupe par le biais d'augmentations de capital successives et ont attendu cinq ans pour recevoir leurs premiers dividendes. Depuis, le Groupe s'est toujours montré reconnaissant envers ses actionnaires qui ont rendu l'histoire possible. Le titre a fêté ses 100 ans de cotation en 2013. Aujourd'hui, l'entreprise compte 400 000 actionnaires individuels.

Profil des actionnaires Air Liquide

► FIDÈLES

62 % des actionnaires individuels d'Air Liquide détiennent leurs titres **depuis plus de 10 ans**. Mais la part des nouvelles générations augmente. Par exemple avec les enfants pour lesquels parents ou grands-parents ouvrent un compte pour leur transmettre leur sens de l'épargne ou avec les jeunes actifs qui font le choix d'investir en bourse.

► PRÉVOYANTS

Selon l'étude CSA/Havas Worldwide Paris^(a), leur portefeuille est constitué **dans une logique de complément de retraite** (pour 62 % d'entre eux), voire **de transmission** (pour 48 %). Pour les jeunes actifs, c'est le projet d'acquisition de leur premier bien immobilier qui les incite à placer de l'argent sur un compte ou un PEA en actions Air Liquide.

► SATISFAITS

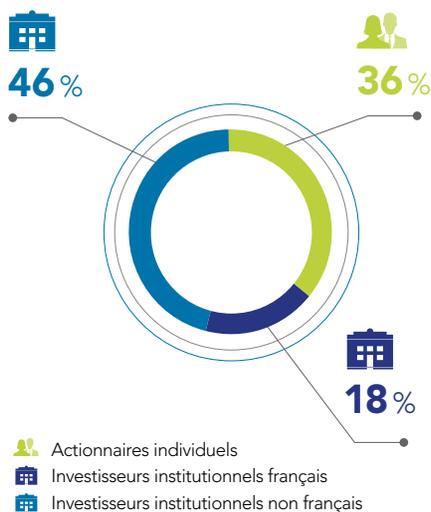
Il ressort également de cette étude^(a) que 87 % des actionnaires individuels d'Air Liquide sont **satisfaits de leur investissement en bourse**, contre 64 % pour la moyenne des actionnaires individuels français. Mais, au-delà de la valorisation de leur portefeuille, Air Liquide s'attache aussi à la satisfaction de ses actionnaires en leur apportant toujours plus de services.

^(a) Étude CSA/Havas Worldwide Paris réalisée entre le 8 et le 16 septembre 2014 auprès d'un échantillon représentatif de l'actionariat individuel d'Air Liquide.



Chiffres clés de l'actionariat

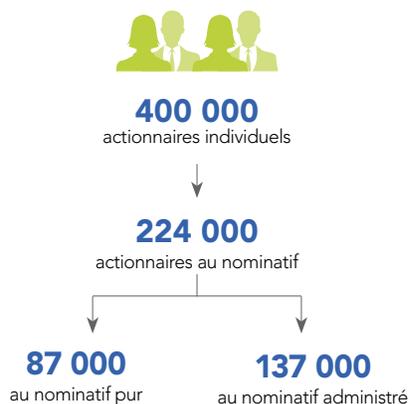
Répartition du capital
d'Air Liquide^(b)
au 31 décembre 2015



- Actionnaires individuels
- Investisseurs institutionnels français
- Investisseurs institutionnels non français

^(b) Incluant > 0 % d'actions détenues en propre.

Actionnaires **individuels**



QUELLE EST LA PERFORMANCE BOURSIÈRE D'AIR LIQUIDE ?

Sur le long terme, quelles que soient les périodes étudiées – 5, 10 ou 20 ans –, le titre Air Liquide fait preuve d'une croissance régulière et d'une surperformance par rapport à son marché boursier de référence, l'indice CAC 40.

Surperformance sur le long terme

Au cours des 20 dernières années, l'économie mondiale a connu de nombreuses crises, impactant chaque fois plus ou moins significativement les marchés financiers mondiaux et l'indice parisien : crise financière puis

économique en Russie en 1998, bulle Internet en 1999-2000, attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, crise des « subprimes » en 2008-2009, crise de la dette européenne en 2011...

Dans cet environnement boursier parfois agité, Air Liquide a démontré à maintes reprises son caractère défensif grâce à la robustesse de son modèle économique et à la confiance de ses actionnaires.

Valeur de l'action



 Air Liquide  CAC 40 indexé

Cours ajusté de la division du nominal en 2007.

Note : les performances passées de l'action Air Liquide ne préjugent pas de ses performances futures.

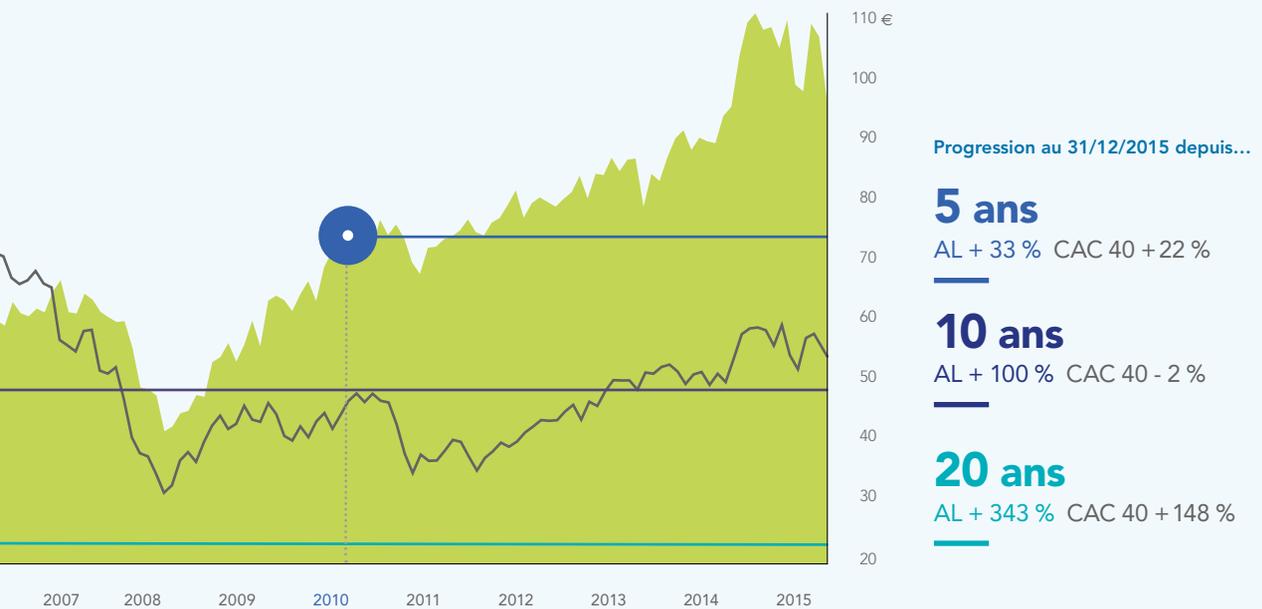
Le **+** AIR LIQUIDE

L'appli Air Liquide vous permet de visualiser la valorisation de votre portefeuille de titres et de gérer votre compte-titres en temps réel depuis votre tablette. Depuis la rubrique Actionnaires du site airliquide.com, calculez l'évolution de votre portefeuille en fonction de la date d'achat de vos actions.

Ainsi, sur 5, 10 ou 20 ans, le titre Air Liquide affiche une croissance moyenne annuelle plus forte que celle de l'indice CAC 40.

- ▶ Sur les **5** dernières années, l'action Air Liquide a connu une progression de + 33 % contre + 22 % pour le CAC 40.
- ▶ Sur les **10** dernières années, la progression d'Air Liquide atteint + 100 % contre - 2 % pour le CAC 40.

- ▶ Enfin, sur les **20** dernières années, elle est de + 343 % contre + 148 % pour le CAC 40, soulignant la performance de l'investissement dans les actions Air Liquide sur le long terme.



Performances **2015** AL + 0,8 % CAC 40 + 8,5 %

QUELLE EST LA PERFORMANCE FINANCIÈRE D'AIR LIQUIDE ?

En 2015, dans un contexte de croissance mondiale ralentie, le Groupe a réalisé une performance solide, avec une nouvelle hausse du chiffre d'affaires et du résultat net, lui permettant de proposer une nouvelle hausse du dividende.

Sur le long terme, Air Liquide se distingue par une augmentation régulière de son résultat net et du bénéfice net par action, qui lui permet de distribuer un dividende en croissance régulière. Ainsi sur les 5, 10 ou 20 ans passés, le portefeuille de titres Air Liquide prenant en compte les dividendes réinvestis, les attributions d'actions gratuites et la valorisation boursière de l'action, affiche une croissance annuelle comprise entre + 9 % et + 11 % par an.

Un portefeuille qui s'étoffe régulièrement

Valeur du portefeuille d'un actionnaire au nominatif ayant réinvesti chaque année ses dividendes en actions et ayant bénéficié de la prime de fidélité et des attributions d'actions gratuites.

Pour 100 € investis en 1995, votre portefeuille a une valeur de 836 € au 31 décembre 2015.

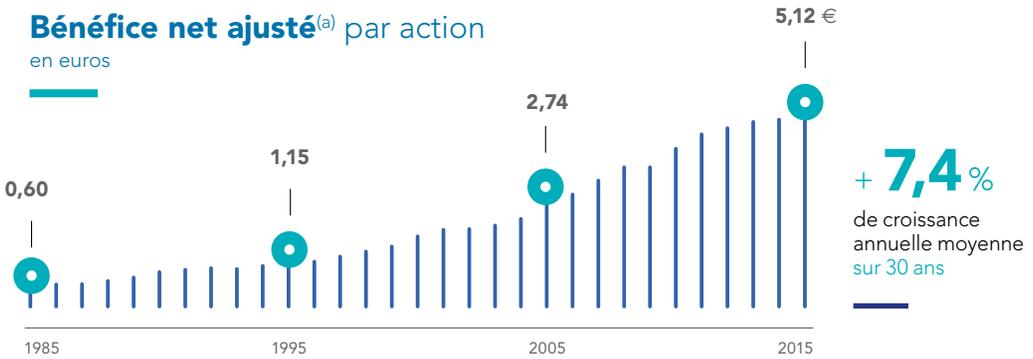
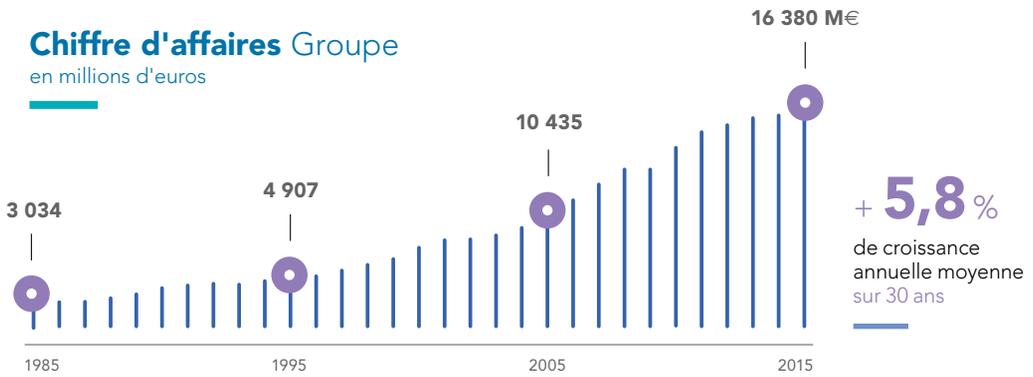
Valeur du portefeuille au 31/12/2015^(a)

Croissance annuelle moyenne

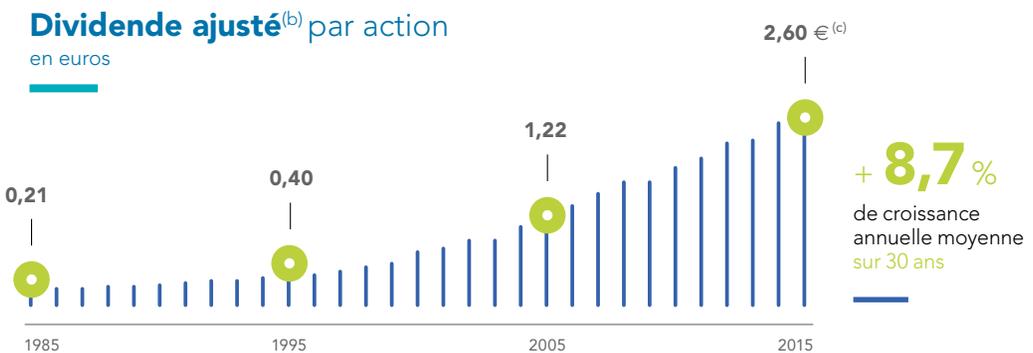


^(a) Avant toute imposition.

Au cours des dernières années, le groupe Air Liquide a généré une croissance régulière de son chiffre d'affaires, notamment grâce à des investissements ciblés et à sa capacité d'innovation. Cette croissance des ventes s'est accompagnée d'une croissance régulière du résultat net et du bénéfice net par action, grâce aux efforts constants du Groupe pour renforcer sa compétitivité.



^(a) Ajusté pour tenir compte de la division du nominal en 2007 et des attributions d'actions gratuites.



^(b) Ajusté pour tenir compte de la division du nominal en 2007 et des attributions d'actions gratuites.

^(c) Proposé à l'Assemblée Générale du 12 mai 2016 au titre de l'exercice 2015.

QUE FAIT AIR LIQUIDE POUR SES ACTIONNAIRES ?

Le Service actionnaires vous accompagne dans vos démarches avec pédagogie, expertise et de manière personnalisée. À votre écoute, 28 personnes se mobilisent au quotidien pour vous informer, vous aider à décrypter les règles fiscales et vous guider dans la gestion de votre compte-titres. Voici sept questions que vous leur posez régulièrement.

Puis-je transmettre aujourd'hui mon portefeuille de titres à mes enfants ?

OUI, plusieurs solutions s'offrent à vous, avec des dispositifs fiscaux spécifiques : la donation-partage, le don manuel, le présent d'usage... Vous pouvez même continuer à percevoir vos dividendes après avoir transféré la nue-propriété de vos titres. Transmettre vos titres est un bon moyen d'offrir à vos proches l'opportunité de constituer ou de compléter leur épargne. C'est aussi l'occasion de transmettre votre culture boursière et votre attachement au groupe Air Liquide.

POUR VOUS, les conseillers du Service actionnaires vous accompagnent dans vos démarches, en relation avec les notaires le cas échéant. Des conférences en ligne sur le thème de la transmission de patrimoine sont par ailleurs régulièrement organisées. Et un partenariat a été établi avec le groupe d'études notariales Monassier pour étoffer l'expertise que peut vous apporter le Service actionnaires sur tous ces sujets.



POUR EN SAVOIR +
Fiche **La Transmission de vos actions**
et **la fiscalité** pages 48 & 49.

Votre Espace actionnaires est-il réservé aux actionnaires au nominatif pur ?

PAS SEULEMENT !

L'Espace actionnaires est accessible à tous : actionnaires, quel que soit leur mode de détention (au nominatif pur ou administré ou au porteur) mais aussi non-actionnaires. Situé à Paris, au siège social d'Air Liquide, il vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 18h, avec ou sans rendez-vous.

C'est également depuis cet Espace que les conseillers du Service actionnaires répondent à vos courriers ou appels téléphoniques. En 2015, le Service actionnaires a accueilli près de 1 000 visiteurs au sein de l'Espace actionnaires, échangé plus de 30 000 mails et courriers et répondu à plus de 33 000 appels.



Le + AIR LIQUIDE

Parmi les sociétés du CAC 40, Air Liquide est la seule à majorer ses distributions d'actions gratuites au titre de la prime de fidélité.



LE SAVIEZ-VOUS ?

► Les actionnaires inscrits au nominatif pur ou administré qui conservent leurs titres durant deux années civiles, bénéficient automatiquement de la **prime de fidélité** : une majoration de + 10 % du montant des dividendes perçus et du nombre d'actions gratuites en cas d'attribution.

Pourquoi la prime de fidélité est-elle réservée aux actionnaires au nominatif ?

LA LOI française donne aux sociétés la possibilité d'accorder une prime de fidélité (majoration du dividende et des attributions d'actions gratuites dans la limite de 10 %) aux seuls actionnaires inscrits au nominatif. Ce dispositif vise à encourager la détention de titres sur le long terme. Seules six sociétés du CAC 40 ont instauré le dividende majoré^(a) et Air Liquide a été la première entreprise à le mettre en œuvre. Pour Air Liquide, le nominatif constitue le socle d'une relation directe et de proximité

avec ses actionnaires. Il permet aux actionnaires d'avoir un contact direct avec l'entreprise, et à celle-ci de mieux les connaître afin de mieux les servir. Air Liquide s'attache à leur offrir toujours plus de services et d'expertise.

^(a) Source : Étude AMF 2015 sur les dispositifs de communication des sociétés cotées à destination de leurs actionnaires individuels.

POUR EN SAVOIR +
Fiche **Les actions au nominatif** pages 38 & 39.

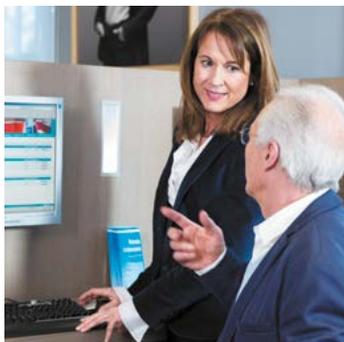


Quelle est votre politique de dividende ?

DEPUIS PLUS DE 100 ANS,

Air Liquide mène une politique de distribution attractive envers ses actionnaires. Le Groupe vise une croissance régulière du résultat net et du dividende par action. Au cours des dix dernières années, près de 50 % des résultats ont été distribués aux actionnaires.

POUR EN SAVOIR +
Fiche **Le dividende** pages 44 & 45.



LE SAVIEZ-VOUS ?

► Toutes les actions gratuites que vous recevez donnent droit aux dividendes dès l'année suivante. Une autre façon d'étoffer votre portefeuille et d'augmenter sa rémunération ! Et si les actions gratuites sont issues d'actions bénéficiant de la prime de fidélité, elles donnent elles-mêmes droit à un dividende majoré.

Je ne peux pas être présent à l'Assemblée Générale des actionnaires à Paris. Puis-je la suivre sur Internet ?

POUR VOUS, l'Assemblée Générale est diffusée en direct sur notre site et disponible en différé.

Et d'ailleurs, le Groupe souhaite utiliser toutes les possibilités que peut offrir le digital pour renforcer sa proximité avec ses actionnaires.

Ainsi le vote des résolutions avant l'Assemblée Générale peut se faire en quelques clics, depuis l'Espace personnel en ligne, pour les actionnaires au nominatif ou depuis le site Internet de l'établissement teneur de compte pour les actionnaires au porteur.

Dans un souci de simplicité et de pédagogie, un site Internet spécifique a été développé pour l'Avis de convocation, permettant aux actionnaires d'en savoir plus sur la Société et sur les résolutions sur

lesquelles ils sont appelés à se prononcer.

À défaut d'assister à l'Assemblée Générale, vous avez également la possibilité d'assister à l'une des deux réunions post-Assemblée Générale que tient le Président-Directeur Général chaque année en France (le 17 mai 2016 à Strasbourg, le 24 mai 2016 à Bordeaux) ou à l'une des nombreuses réunions d'actionnaires qu'anime le Directeur du Service actionnaires en France et dans le reste de l'Europe.

POUR EN SAVOIR +
Fiche **L'Assemblée Générale** page 42.

Le **+** AIR LIQUIDE

Pour la première fois, la réunion post-Assemblée Générale de Bordeaux sera retransmise en direct sur le site airliquide.com et vous pourrez poser vos questions à Benoît Potier sur un forum en ligne.



LE SAVIEZ-VOUS ?

► L'Assemblée Générale d'Air Liquide est celle qui réunit le plus de participants en France. Vous étiez 3 814 en 2015. Les réunions post-Assemblée Générale et les réunions d'actionnaires ont, quant à elles, rassemblé plus de 3 500 actionnaires en 2015.

Actionnaire au nominatif, je suis souvent en déplacement et je n'ai pas beaucoup de temps pour gérer mon compte. **Puis-je consulter mon portefeuille sur Internet ?**

POUR VOUS,

► Si vous êtes actionnaire au nominatif, vous avez la possibilité d'accéder à votre compte en ligne – depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone – pour consulter à tout moment votre portefeuille d'actions ainsi que vos droits à la prime de fidélité.

► Si vous êtes actionnaire au nominatif pur, vous pouvez également passer directement vos ordres de bourse (achat ou vente de titres Air Liquide), visualiser le montant de vos dividendes ainsi que l'historique de vos opérations et retrouver l'ensemble de vos documents de compte au format électronique.

POUR EN SAVOIR +

Fiche **Votre Espace personnel en ligne** page 41.

Le **+** AIR LIQUIDE

Air Liquide maintient la possibilité pour les actionnaires de recevoir par courrier tous les documents qui leur sont destinés.



Abattements, dispense, prélèvements sociaux, prix de revient, acompte de 21 %, IFU... Je suis perdu ! **Pouvez-vous m'aider ?**

C'EST VRAI, la fiscalité des titres, tout comme celle de la transmission, est devenue complexe et évolue souvent.

POUR VOUS, les conseillers experts du Service actionnaires sont à votre écoute pour vous guider et répondre à vos questions, à l'Espace actionnaires situé à Paris au Siège du Groupe, par téléphone, par e-mail ou par courrier. Des simulateurs fiscaux sont également à votre disposition sur notre site Internet. Enfin, le Service

actionnaires organise deux conférences en ligne par an – l'une en avril sur la fiscalité des plus-values et des dividendes, l'autre en novembre sur la fiscalité de la transmission – toutes deux ensuite disponibles en différé sur le site airliquide.com.

POUR EN SAVOIR +

Fiches **Fiscalité** pages 46-47 & 48-49.



LE SAVIEZ-VOUS ?

► Très impliqué dans la défense de l'actionariat individuel en France, Air Liquide plaide pour la simplification et l'allègement de la fiscalité des titres. À ce titre, son Président-Directeur Général, Benoît Potier, est engagé au sein de l'Observatoire pour la promotion de l'actionariat individuel.

QUE FAIT AIR LIQUIDE POUR L'ACTIONNARIAT INDIVIDUEL ?



INTERVIEW

**PATRICK RENARD, DIRECTEUR DU
SERVICE ACTIONNAIRES AIR LIQUIDE**

Air Liquide s'attache à promouvoir l'actionariat individuel. Comment celui-ci est-il perçu par les Français ?

Une enquête conduite en 2015 par l'Observatoire des Actionnaires d'Avenir^(a) révèle que près de quatre Français sur cinq se méfient de la bourse qu'ils jugent opaque et irrationnelle. Nombreux sont ceux qui se représentent la bourse et les entreprises (dont ils ont pourtant une bonne image) comme deux entités déconnectées et l'action comme un produit exclusivement financier, de court terme. La perception des Français qui sont actionnaires est différente. Deux tiers d'entre eux voient dans un placement en actions l'occasion de se constituer un capital de long terme et la moitié d'entre eux estime ainsi participer au développement des entreprises et de l'emploi. La pédagogie sur le rôle de la bourse et sur l'importance

de l'actionnaire pour les entreprises nous semble donc essentielle.

Quel est l'intérêt financier d'un placement en actions ?

Il est sous-estimé. Les Français classent les actions au 3^e rang des placements les plus rentables, derrière l'immobilier et l'assurance vie, tandis que les actionnaires les placent au 1^{er} rang. Dans les faits, les actions s'avèrent être le placement le plus rémunérateur sur le long terme, comme en témoigne une étude récente de l'AMF^(b). D'ailleurs, les Français qui investissent en actions se déclarent majoritairement bien plus satisfaits des performances de leurs placements que la moyenne des Français.

Que faites-vous concrètement en matière de pédagogie ?

Les champs d'action sont multiples. Nous développons et utilisons de nombreux canaux de communication pour informer et dialoguer. Les outils digitaux nous permettent incontestablement d'entretenir et de renforcer la proximité avec nos actionnaires. La rubrique Actionnaires du site airliquide.com, qui est la plus visitée, a été conçue afin d'informer et de guider nos actionnaires ainsi que toutes les personnes qui souhaitent le devenir. Nous organisons deux fois par an des conférences en ligne. Autre support pédagogique, le Livret de l'actionnaire apporte un éclairage

« Air Liquide vise une rémunération et une valorisation de l'investissement de ses actionnaires dans la durée. »

sur le Groupe, sa stratégie et sa spécificité en termes d'actionariat individuel, et bien entendu quantité d'informations pratiques utiles à l'actionnaire. J'interviens aussi dans des grandes écoles et universités car il est important que les jeunes générations comprennent mieux le rôle de la bourse et les modes de financement des entreprises à travers l'exemple d'Air Liquide. Toutes ces actions sont soutenues et encouragées par la Direction, et en premier lieu par Benoît Potier, Président-Directeur Général du Groupe, à qui le Service actionnaires est directement rattaché.

Quels messages adressez-vous aux investisseurs potentiels ?

Le message essentiel est qu'Air Liquide vise une rémunération et une valorisation de l'investissement de ses actionnaires dans la durée. En contrepartie, leur confiance accompagne et soutient notre croissance. Les raisons de devenir actionnaire du Groupe sont multiples et peuvent notamment varier en fonction de l'âge. Des enfants se voient ouvrir un compte par un grand-parent ou un parent qui souhaite ainsi leur apprendre le sens de l'épargne ; un compte au

« Chacun peut ainsi, à chacune des étapes de sa vie, être convaincu de devenir et de rester actionnaire. »

nominatif pur Air Liquide a ici tout son sens, car c'est un placement de long terme, pas un produit

spéculatif. Pour les jeunes actifs, la primo-accession est, de nos jours, plus tardive : il faut économiser plusieurs années avant de pouvoir acheter un premier bien immobilier. Dans ce cas, placer son épargne en actions Air Liquide sur un PEA permet de bénéficier d'une fiscalité réduite. Plus tard, le placement en actions vise un complément de retraite, auquel viendra s'adjoindre un objectif de transmission du

patrimoine. Chacun peut ainsi, à chacune des étapes de sa vie, être convaincu de devenir et de rester actionnaire. Mais n'oublions pas que ce sont nos actionnaires eux-mêmes qui parlent le mieux du titre lorsqu'ils témoignent de leur attachement et de leur fidélité au Groupe et à l'action Air Liquide : je vous invite d'ailleurs à découvrir leurs histoires au travers de la galerie de portraits jointe à ce Livret.

^(a) Créé en 2014 par CAPITALCOM, l'Observatoire des Actionnaires d'Avenir rassemble six sociétés cotées et 16 institutions de Place. Il vise à mieux comprendre le rapport des Français avec la bourse et les entreprises, à identifier les leviers et les freins à l'investissement en actions, ainsi qu'à mobiliser l'ensemble des acteurs de la Place de Paris en faveur de l'actionnariat individuel. Les résultats de la dernière édition sont disponibles sur le site capitalcom.fr.
^(b) Autorité des Marchés Financiers. La dernière étude, datant de décembre 2013, est consultable sur le site amf-france.org, rubrique Publications.



 **ENTRETIEN**
MAÎTRE DARMON,
PRÉSIDENTE DU GROUPE MONASSIER

Qui est le groupe Monassier ?
Créé en 1992, le groupe Monassier est le premier réseau notarial français. Il regroupe 27 études sur le territoire national et des correspondants à l'étranger. Notre rôle est d'accompagner nos clients dans la durée, à chaque grande étape de leur vie : mariage, achat de biens immobiliers, naissance des enfants puis des petits-enfants, transmission... Cela nous permet d'avoir une vision complète de l'évolution de leur patrimoine et des enjeux de sa transmission. Notre accompagnement se fait ainsi sur le long terme et c'est incontestablement l'une des valeurs que nous partageons avec Air Liquide, avec qui nous avons initié un partenariat en 2015.

À quelles problématiques êtes-vous confrontés lors des successions ?

La transmission est un moment difficile mais qui peut être facilité s'il est anticipé. Conseiller de conserver ou de vendre des titres est une vraie responsabilité pour le notaire. La décision sera prise en fonction du patrimoine à transmettre. Souvent, les titres qui apportent une liquidité immédiate utile pour payer les droits de succession sont vendus, et ce parfois sans souci de stratégie patrimoniale, laquelle doit pourtant se penser sur le long terme. Notre rôle est donc de faire de la pédagogie et d'apporter un conseil personnalisé à nos clients, sans précipitation. L'anticipation demeure le meilleur moyen de protéger durablement le patrimoine familial.

Que vous apporte le partenariat avec Air Liquide ?

L'expertise d'Air Liquide dans le domaine des titres et notre connaissance des problématiques patrimoniales sont très complémentaires. Le dialogue entre Air Liquide et le groupe Monassier nous permet, de part et d'autre, d'enrichir les réponses aux clients et actionnaires. En étant bien informés en amont sur les titres, les notaires du réseau peuvent guider au mieux leurs clients et éventuellement

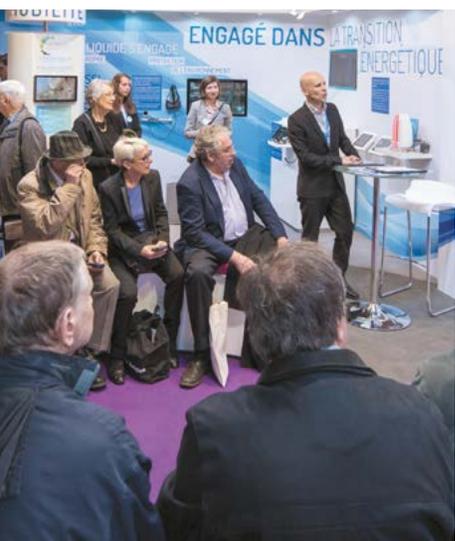
proposer des alternatives à la vente d'un portefeuille d'actions. Nous travaillons avec le Service actionnaires d'Air Liquide sur des supports d'informations spécifiques pour les notaires du groupe Monassier. Par ailleurs, nous organisons des conférences communes sur Internet ou dans nos études qui suscitent un véritable engouement auprès de nos clients et des actionnaires d'Air Liquide.

Quels sont vos prochains sujets avec Air Liquide ?

La fiscalité et le droit évoluant dans le temps, il reste beaucoup à faire en termes de pédagogie et je pense que nous pouvons travailler ensemble en ce sens. Nous devons également faire comprendre aux pouvoirs publics que la fiscalité des plus-values coûte cher alors que l'entreprise a besoin de ses actionnaires et de l'investissement sur le long terme pour grandir.

RACONTEZ-MOI ACTIONARIA

Chaque année, nombreux sont les actionnaires individuels qui se rendent au salon Actionaria à Paris. Un moment de rencontre privilégié pour échanger et répondre aux questions de chacun, tout en faisant découvrir la richesse de l'actualité du Groupe.



Présentation du salon

Le salon Actionaria est destiné principalement aux particuliers souhaitant investir en entreprise. Il se tient tous les ans à Paris, sur deux jours de novembre, et permet la rencontre entre sociétés cotées (grandes capitalisations boursières françaises, PME et start-up) et investisseurs individuels. En 2015, la 18^e édition a rassemblé au Palais des Congrès de Paris plus de 25 300 visiteurs qui ont assisté à des conférences et rencontré les nombreux émetteurs présents sur leurs stands.

Pour Air Liquide c'est un rendez-vous important pour échanger avec ses actionnaires ou futurs actionnaires, leur présenter les métiers et la stratégie du Groupe et répondre de façon conviviale à toutes leurs questions. Environ 4 500 personnes ont visité le stand de cette année, dont le thème était celui de la transition énergétique et écologique. Certaines ont également pu échanger en toute simplicité avec Benoît Potier, Président-Directeur Général du Groupe, lors de sa venue sur le salon.



Les coulisses du salon

Pour Air Liquide, le salon Actionaria est un moment important de rencontre et de dialogue avec les actionnaires. Les équipes Air Liquide sont mobilisées environ trois mois sur le projet, pour offrir aux actionnaires un stand riche en information et en animations, avec quiz et mini-conférences. Plus d'une trentaine de collaborateurs se relaient sur le stand pendant les deux jours. Les conseillers du Service actionnaires répondent à toutes les questions sur la gestion des titres, la fiscalité ou les nombreux services offerts aux actionnaires.

Des experts métiers sont également présents pour promouvoir leurs projets et répondre à toutes les questions, même les plus techniques. Ils apprécient toujours cette opportunité de rencontrer les actionnaires et de constater de visu la relation étroite qui lie le Groupe à ses actionnaires individuels. Comprendre cette relation est indispensable pour bien appréhender la culture du groupe Air Liquide. Ainsi, le salon Actionaria, c'est un projet gagnant-gagnant pour les actionnaires et les collaborateurs !

Les témoignages

DAVID B., Actionnaire

Air Liquide et moi sommes unis par une très longue histoire. Je suis actionnaire depuis les années 1960 et l'évolution de mon portefeuille Air Liquide a suivi les événements de ma vie. Actionaria est pour moi un rendez-vous important car je m'intéresse au développement des entreprises dans lesquelles je choisis d'investir. Cette année encore, j'y ai beaucoup appris sur l'activité du Groupe.

CHLOÉ B., Étudiante

Issue d'une famille d'actionnaires, j'ai toujours vu ma grand-mère consulter la bourse. J'ai prévu d'investir dès que possible, sans doute influencée par ma culture familiale. Mais il est fondamental pour moi de savoir où je place mon argent et d'avoir une relation privilégiée avec l'entreprise à laquelle j'accorde ma confiance.

FLORENT C., Responsable projet Air Liquide France Industrie

Mon rôle est d'apporter un éclairage concret à nos actionnaires ainsi qu'à tout visiteur intéressé par l'activité du Groupe. Les gens sont souvent surpris de découvrir la présence des molécules produites par Air Liquide dans la fabrication des objets de leur quotidien. L'utilité des gaz industriels dans notre vie mérite d'être davantage connue du grand public.

LAURENCE L., Conseillère référente au Service actionnaires d'Air Liquide

C'est la troisième fois que je participe au salon Actionaria. Ce sont des journées intenses, riches d'échanges avec nos interlocuteurs, actionnaires ou futurs actionnaires. Durant ces deux jours, nous rencontrons chacun plusieurs dizaines de personnes. Moi qui conseille principalement les actionnaires par téléphone depuis l'Espace actionnaires, j'apprécie beaucoup ces rencontres en face à face. Un échange direct est toujours plus agréable. Cette année, les questions portaient principalement sur la transmission de titres, mais également sur le projet, qui venait d'être annoncé, d'acquiescer la société Airgas. Nos actionnaires sont toujours très attentifs à la vie de notre Entreprise !



COMMENT **GÉRER** MES ACTIONS AIR LIQUIDE ?

AIR LIQUIDE VOUS RÉPOND



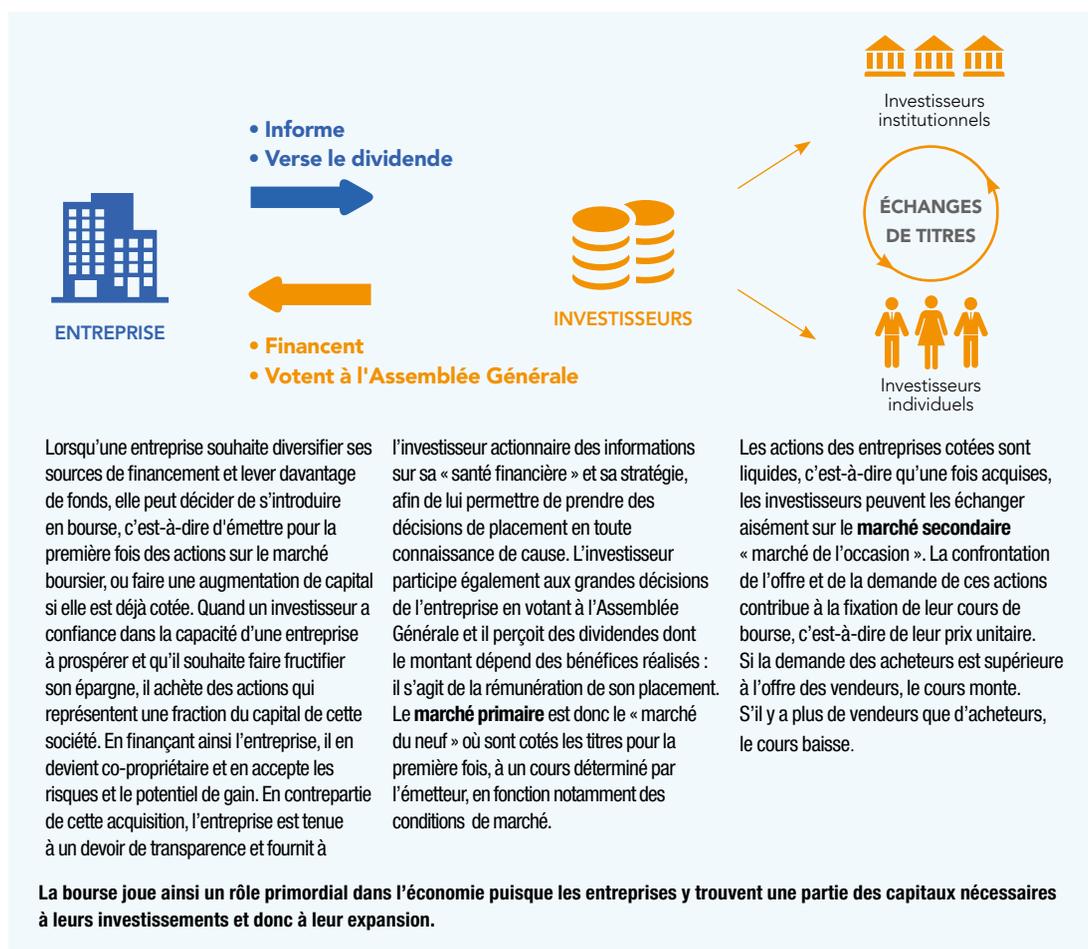
Martine S., avec Claus
Retraités, actionnaires d'Air Liquide

LE RÔLE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA BOURSE

La bourse est un marché réglementé qui permet la rencontre des entreprises qui ont des besoins de financement et des investisseurs, épargnants individuels, banques ou sociétés d'investissement, qui souhaitent réaliser des placements financiers. En France, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée d'en contrôler le bon fonctionnement.

ZOOM SUR

Comprendre la bourse



Le +

Air Liquide a tissé une relation de proximité avec ses actionnaires individuels qui détenaient, fin 2015, 36 % de son capital. Cette relation de confiance repose sur une performance financière régulière dans la durée, la transparence de l'information et la valorisation de leur épargne sur le long terme, les attributions d'actions gratuites et la prime de fidélité.



LE SAVIEZ-VOUS

Air Liquide et le CAC 40

Le CAC 40 est l'indice de référence du marché français. Il mesure l'évolution du cours de bourse des 40 premières entreprises de la Bourse de Paris. Les valeurs du CAC 40 sont sélectionnées en fonction de leur capitalisation boursière et de leur part de « flottant », c'est-à-dire la portion de leur capital mise à la disposition du public et donnant lieu à des échanges en bourse.

Air Liquide était au 31 décembre 2015 la onzième capitalisation la plus importante du CAC 40, avec une capitalisation boursière de 35,7 milliards d'euros et 100 % de flottant.



EN PRATIQUE

Bien choisir votre ordre de bourse

Pour intervenir en bourse, vous pouvez passer un ordre auprès de votre interlocuteur financier habituel, ou directement auprès d'Air Liquide si vous êtes actionnaires au nominatif pur. Les ordres de bourse les plus fréquemment utilisés sont présentés ci-dessous :

> L'ORDRE « À COURS LIMITÉ »

Dans le détail

Vous fixez un cours maximum à l'achat ou minimum à la vente (limite). L'ordre n'est exécuté que lorsque le cours est inférieur ou égal à cette limite pour l'achat, ou supérieur ou égal à cette limite pour la vente. L'exécution de l'ordre peut être partielle.

En pratique

Si votre cours maximum à l'achat est de 100 euros, tant que le cours de l'action ne sera pas inférieur ou égal à 100 euros, l'ordre ne sera pas exécuté.

> L'ORDRE « À LA MEILLEURE LIMITE »

Dans le détail

Vous n'avez pas indiqué un cours précis. L'ordre sera exécuté au meilleur cours disponible lors de son arrivée sur le marché, à l'achat comme à la vente. L'exécution de l'ordre peut être partielle.

En pratique

Par exemple, vous passez un ordre à 15h10. Si la meilleure offre est de 100 euros, l'ordre est exécuté à 100 euros à hauteur du nombre de titres disponibles à ce montant.

> L'ORDRE « AU MARCHÉ »

Dans le détail

Pas de limite de cours pour cet ordre. En contrepartie, cet ordre est prioritaire sur tous les autres types d'ordres. Son exécution est totale.

En pratique

Par exemple, vous passez un ordre d'achat de 300 actions. Dans le carnet d'ordres, les meilleures limites des vendeurs sont : 100 titres à 100 euros, 200 titres à 101 euros. Votre ordre sera exécuté à ces cours.

LES ACTIONS AU NOMINATIF

224 000 actionnaires Air Liquide ont déjà choisi ce mode de détention pour leurs titres et bénéficient de nombreux atouts, à commencer par la prime de fidélité. Pourquoi pas vous ?



EN PRATIQUE

Comment choisir le mode de détention de vos titres ?

► **Au porteur**, vos actions sont conservées sur un compte-titres ouvert auprès de votre établissement financier.

► **Au nominatif administré**, vos actions sont conservées sur un compte-titres ou un PEA ouvert auprès de votre établissement financier **et inscrites à votre nom dans le registre d'Air Liquide**.

► **Au nominatif pur**, vos actions sont conservées sur un compte-titres ouvert chez Air Liquide et **inscrites à votre nom dans le registre d'Air Liquide** qui prend en charge leur gestion. Le Service actionnaires est votre interlocuteur.

Les différents modes de détention de vos titres	AU PORTEUR	AU NOMINATIF ADMINISTRÉ	AU NOMINATIF PUR
<p>Mes titres sont conservés</p> <ul style="list-style-type: none"> sur un compte-titres ouvert chez Air Liquide sur un compte-titres ou un PEA ouvert auprès de mon établissement financier 			+
<p>Je ne paie aucun droit de garde</p>	Selon l'établissement financier		+
<p>Je ne paie aucun frais de gestion</p>			+
<p>Je passe mes ordres de bourse auprès d'Air Liquide. Les frais de courtage sont réduits à 0,18 % HT du montant brut de la transaction, sans minimum</p>			+
<p>Je bénéficie des actions gratuites lors des opérations d'attribution</p>	+	+	+
<p>Je bénéficie de la prime de fidélité^(a)</p>		+	+
<p>Je suis régulièrement informé de l'actualité du Groupe, de ses résultats et de la vie du titre</p>		+	+
<p>Je suis convoqué à l'Assemblée Générale directement par Air Liquide</p>		+	+
<p>Mon interlocuteur est :</p> <ul style="list-style-type: none"> le Service actionnaires que je peux contacter via le numéro gratuit ou rencontrer à l'Espace actionnaires au Siège d'Air Liquide mon conseiller financier habituel 			+
<p>Mon imprimé fiscal unique est envoyé</p> <ul style="list-style-type: none"> par Air Liquide par mon établissement financier 	+	+	+

^(a) Pour les actions conservées pendant deux années civiles pleines et selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.



EN PRATIQUE

Où acheter mes titres ?

Vous êtes actionnaire au nominatif pur



AIR LIQUIDE

Vous achetez vos titres directement chez Air Liquide en contactant le Service actionnaires.



Vos titres sont inscrits sur un compte-titres et gérés par le Service actionnaires d'Air Liquide.

Vous êtes actionnaire au porteur ou au nominatif administré



BANQUE

Vous achetez vos titres auprès de votre établissement financier.



Vos titres Air Liquide sont inscrits sur un compte-titres ou un PEA et gérés par votre établissement financier.

Pour être comptabilisés sur 2016, les ordres de vente doivent être exécutés au plus tard le 28 décembre 2016 et les ordres d'achat avant le 30 décembre 2016 à 14h.



EN BREF

Les codes ISIN

Vos actions Air Liquide sont réparties en quatre « codes valeur » (codes ISIN^(b)) vous permettant de visualiser vos droits à prime. **Actionnaires au nominatif pur**, ces codes apparaissent sur vos documents de compte et votre Espace personnel en ligne.

CODES VALEUR PERMANENTS

FR0000120073

Prime en 2019

Titres acquis pendant l'année en cours et qui bénéficieront de la prime de fidélité après deux années civiles pleines s'ils sont inscrits au nominatif.

FR0000053951

PRIME

Titres inscrits au nominatif qui bénéficient déjà de la prime de fidélité.

CODES VALEUR INTERMÉDIAIRES

FR0012187102

Prime en 2017

Titres inscrits au nominatif en 2014 qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2017.

FR0013018769

Prime en 2018

Titres inscrits au nominatif en 2015 qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2018.

Le +

**+ 10 %
DE PRIME DE FIDÉLITÉ**

Les actionnaires détenant leurs actions au nominatif (pur ou administré) depuis plus de deux années civiles pleines, bénéficient de la PRIME DE FIDÉLITÉ, soit une majoration de 10 % du DIVIDENDE et de 10 % du nombre d' ACTIONS GRATUITES attribuées.

^(b) ISIN (International Securities Identification Number) est une norme datant de 2001 qui identifie internationalement les valeurs mobilières.



Le calendrier de la prime de fidélité

2016

Je demande à mon établissement financier l'inscription de mes titres au nominatif avant le 31 décembre.



2017-2018

Je conserve mes titres au nominatif pendant deux années civiles pleines.



2019-2020-2021

Je perçois pour la première fois en 2019 la prime pour mes titres détenus au nominatif et je la percevrai chaque année si je conserve mes titres au nominatif.

L'INSCRIPTION DE VOS ACTIONS AU NOMINATIF

Vous souhaitez bénéficier de la prime de fidélité ? Rien de plus simple !
Inscrivez vos actions au nominatif.



EN PRATIQUE

Inscrire vos titres Air Liquide au nominatif administré

C'est à vous d'initier la demande de conversion de vos actions Air Liquide au nominatif administré auprès de votre établissement financier.



VOUS ÊTES
ACTIONNAIRE
AU PORTEUR



Adressez une demande de conversion de titres au nominatif administré à votre établissement financier. Un formulaire de conversion peut être téléchargé sur airliquide.com, rubrique Actionnaires.



Envoyez le formulaire à votre établissement financier^(a) qui transmettra votre inscription à Air Liquide.

Vos actions au nominatif administré seront toujours gérées par votre établissement financier et pourront être maintenues dans votre PEA.

Pour bénéficier au plus tôt de la prime de fidélité, pensez à inscrire au nominatif, avant la fin de l'année, vos titres nouvellement acquis.



PRIME ET PEA ?

Avec le nominatif administré, vous pouvez continuer à bénéficier de la fiscalité réduite du PEA tout en percevant la prime de fidélité^(b).

Inscrire vos titres Air Liquide au nominatif pur

C'est à vous d'initier la demande de conversion de vos actions Air Liquide au nominatif pur auprès de votre établissement financier.



VOUS ÊTES ACTIONNAIRE
D'AIR LIQUIDE
AU PORTEUR
OU
AU NOMINATIF
ADMINISTRÉ



Adressez une demande de conversion de titres au nominatif pur à votre établissement financier. Un formulaire de conversion peut être téléchargé sur airliquide.com, rubrique Actionnaires.



Ce dernier réalisera l'opération^(a) et en informera le Service actionnaires qui vous fera alors parvenir une convention de compte.

Celle-ci sera à retourner au Service actionnaires pour finaliser l'ouverture de votre compte.

^(a) Les frais de conversion et les délais de traitement peuvent varier selon les établissements financiers. Renseignez-vous auprès de votre conseiller habituel.

^(b) Pour les actions conservées pendant deux années civiles pleines et selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.

VOTRE ESPACE PERSONNEL EN LIGNE

Disponible depuis la rubrique Actionnaires du site airliquide.com, votre Espace personnel a été conçu pour vous aider à gérer votre portefeuille d'actions Air Liquide, en toute simplicité et sécurité.



EN PRATIQUE



Un outil pour la gestion de vos titres au quotidien

ACTIONNAIRES AU NOMINATIF, vous avez la possibilité d'accéder à votre compte pour :

- ▶ Consulter votre portefeuille d'actions ainsi que vos droits à la prime de fidélité.
- ▶ Accéder directement à vos informations personnelles.
- ▶ Demander à recevoir par e-mail votre convocation à l'Assemblée Générale.
- ▶ Voter sur les résolutions de l'Assemblée Générale par Internet.

ACTIONNAIRES AU NOMINATIF PUR, vous pouvez :

- ▶ Placer vos ordres d'achat et de vente 24h sur 24^(a).
- ▶ Consulter vos documents de compte (situation de compte, Imprimé Fiscal Unique...) dans votre bibliothèque de documents.
- ▶ Visualiser le montant de vos dividendes et l'historique de vos opérations en temps réel.
- ▶ Valider en ligne votre demande de dispense d'acompte de 21 % sur les dividendes (voir la fiche pratique « Dividende » page 44).

^(a) Sous réserve d'avoir signé une convention de compte avec Air Liquide.



UN SERVICE TOUJOURS PLUS INNOVANT

Actionnaires au nominatif pur, vous pouvez choisir de consulter vos documents de compte uniquement en version électronique, en remplacement du courrier papier. N'attendez plus : connectez-vous dès maintenant à votre Espace personnel en ligne pour bénéficier de ce service.



ZOOM SUR

Des services accessibles en quelques clics

Pour accéder à votre compte, rendez-vous sur airliquide.com, rubrique Actionnaires. Pour vous connecter à votre Espace personnel, utilisez le bouton « Première connexion » et renseignez :

- ▶ votre identifiant, indiqué sur tous les courriers vous ayant été adressés par le Service actionnaires,
- ▶ votre login qui vous a été envoyé par courrier.

Si vous avez perdu l'un de ces deux codes, vous pouvez en demander le renvoi sur la page de connexion de votre Espace personnel en ligne (« Vous n'avez pas de login » ou « Vous n'avez pas d'identifiant »). Un guide de connexion est à votre disposition dans la rubrique Actionnaires.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chaque année, Air Liquide met tout en œuvre pour que son Assemblée Générale soit un temps fort, un moment unique d'échange et d'information sur le Groupe. Air Liquide est très attaché à la participation et au vote de ses actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils détiennent. Vous êtes près de 125 000 actionnaires à avoir voté en 2015.



EN PRATIQUE

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) se tient une fois par an dans les six mois suivant la clôture de l'exercice social. Son objectif : informer les actionnaires sur l'activité et les résultats du Groupe, approuver les comptes, statuer sur le montant du dividende, nommer ou reconduire dans leurs fonctions les membres du Conseil d'Administration et les Commissaires aux comptes

et, enfin, autoriser toute opération sur la gestion courante de l'entreprise. Les résolutions d'une AGO sont adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés. **L'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)** est convoquée lorsque la Société soumet à l'approbation des actionnaires une modification des statuts ou une opération sur le capital

(augmentation, réduction, fusion, etc.). Les résolutions sont adoptées à la majorité des deux tiers du capital présent ou représenté. Le Groupe convoque généralement des **AGM (Assemblées Générales Mixtes)** regroupant les deux types d'assemblées. Selon les résolutions, les conditions de majorité d'une AGM relèvent de l'AGO ou de l'AGE.

Convocation et vote à l'Assemblée Générale

Dès la première action détenue, vous recevez votre Avis de convocation, au format papier ou par Internet si vous avez opté pour la convocation électronique. Il présente les résolutions afin de vous donner les clés d'analyse utiles à votre vote.



Optez pour la convocation électronique, plus simple, plus rapide et plus sécurisée. Plus de 29 000 actionnaires ont déjà choisi la convocation électronique et, en 2015, 22 400 d'entre vous ont voté en ligne.

Modalités de vote

En votant, vous prenez part aux décisions importantes du Groupe. Vous pouvez voter de trois façons.

Avant l'Assemblée Générale

1 Par Internet

Que vous soyez actionnaire au nominatif ou au porteur, en France ou à l'étranger, le vote par Internet est une solution simple et sécurisée. Vous pouvez :

- ▶ Consulter en ligne la documentation utile à votre vote (Avis de convocation, Document de référence...).
- ▶ Voter sur les résolutions.
- ▶ Donner pouvoir au Président ou à un tiers.
- ▶ Demander une carte d'admission à l'Assemblée Générale.

- **Actionnaire au nominatif**, accédez au vote par Internet sur votre Espace personnel en ligne depuis la rubrique Actionnaires du site airliquide.com avec vos codes de connexion habituels.
- **Actionnaire au porteur**, connectez-vous au site Internet de votre établissement financier. Il vous sera proposé de voter si votre établissement a adhéré au système de vote électronique.

Après avoir voté, vous avez la possibilité d'imprimer une attestation de prise en compte de votre vote.

2 Par courrier

en complétant et en renvoyant votre formulaire de vote reçu avec l'Avis de convocation.

Pendant l'Assemblée Générale

- 3 Votez en séance à l'aide du boîtier électronique fourni à votre arrivée.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN MODE DIGITAL

L'événement est retransmis en direct sur airliquide.com, en français et en anglais, puis en différé. Après chaque Assemblée Générale, Benoît Potier se déplace dans deux villes de France pour présenter les résultats et perspectives du Groupe. En 2016, c'est à Strasbourg (le 17 mai) et à Bordeaux (le 24 mai) qu'il vous donne rendez-vous. Pour la première fois, une rencontre sera retransmise en direct sur airliquide.com et vous pourrez poser vos questions à Benoît Potier et aux intervenants sur le forum en ligne. Rendez-vous le 24 mai à 17h30.

LES ACTIONS GRATUITES

Air Liquide attribue régulièrement des actions gratuites à l'ensemble de ses actionnaires : 28 attributions ont déjà été réalisées par le Groupe.



EN PRATIQUE

Faire croître votre portefeuille

Pour tous les actionnaires, l'attribution d'actions gratuites permet de voir son portefeuille s'étoffer dans le temps. Outre la distribution d'environ 50 % de ses bénéfices sous forme de dividendes, Air Liquide reverse une partie de ses réserves^(a) aux actionnaires sous forme d'actions gratuites, en proportion du nombre de titres déjà détenus.

^(a) Parts des résultats nets antérieurs non distribuées.

Bénéficiez de 10 % d'actions gratuites en +

Si vous détenez vos actions au nominatif depuis plus de deux années civiles pleines, la prime de fidélité vous donne droit à une majoration de 10 % du nombre d'actions gratuites attribuées^(b).

Par exemple, lors de la distribution en 2014 d'une action gratuite pour 10 détenues, **tout actionnaire qui détenait 100 actions en recevait 10.**

Il en a reçu 1 de plus s'il bénéficiait de la prime de fidélité.

^(b) Selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.

Le +

Les actions gratuites ont les mêmes caractéristiques que les actions dont elles sont issues :

- prime de fidélité
- durée de détention
- droit de vote
- droit de dividende



ZOOM SUR

Calcul des rompus

Si le nombre d'actions que vous détenez n'est pas un multiple de la parité de l'opération d'attribution, vous recevez en espèces la fraction de l'action ne pouvant être distribuée, appelée « rompu ».

Un exemple calculé à partir de la parité de l'opération de 2014 :
Je détiens 307 titres en portefeuille. Je reçois donc 30 actions gratuites (1 action gratuite pour 10 actions détenues) et 7 rompus dits

« ordinaires » perçus en espèces. Parmi ces 307 actions, 205 bénéficient de la prime de fidélité. Je reçois donc 2 actions gratuites supplémentaires (1 action gratuite pour 100 actions détenues) et 5 rompus dits **« majorés »** issus de la prime de fidélité, perçus en espèces. **Les deux types de rompus ne sont pas fongibles.**

Les rompus entrent dans le total des cessions pour l'imposition

des plus-values, les sommes perçues étant imposables dès le premier euro. Ils figurent sur votre Imprimé Fiscal Unique (IFU). Ils ne bénéficient pas de l'abattement pour durée de détention (cf. p. 46). N'oubliez pas de les intégrer à votre déclaration de revenus. L'administration fiscale n'autorise pas l'imputation de ces rompus sur d'éventuelles moins-values.

LE DIVIDENDE

Le dividende correspond à la part du résultat net du Groupe distribuée aux actionnaires. Chez Air Liquide, cette part représente environ 50 %, témoignant de la volonté du Groupe de vous associer aux fruits de sa croissance.



EN PRATIQUE

Païement du dividende

Le dividende est mis en paiement le 25 mai 2016. Votre compte bancaire est crédité dans les jours suivants selon les délais de traitement de votre établissement financier.



Vous n'avez aucune démarche à effectuer

- ▶ **Si vous détenez vos titres au nominatif pur**, le dividende net des prélèvements à la source vous est versé par Air Liquide, directement sur votre compte bancaire.
- ▶ **Au nominatif administré ou au porteur**, Air Liquide verse le dividende brut à votre établissement financier qui crédite ensuite votre compte du dividende net.



Imposition des dividendes pour les résidents fiscaux français

L'imposition du dividende s'opère en deux temps :

1

AU MOMENT DU PAIEMENT DE VOTRE DIVIDENDE EN MAI 2016

Deux prélèvements à la source sont effectués sur le montant de votre dividende brut :

- 15,5 % au titre des prélèvements sociaux ;
- 21 % au titre de l'acompte d'impôt sur le revenu, sauf si vous bénéficiez de la dispense (voir ci-dessous).

2

AU MOMENT DU PAIEMENT EN 2017 DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU 2016

Un abattement annuel de 40 % non plafonné est appliqué sur votre dividende brut. Votre base d'imposition est donc égale à 60 % du dividende brut, après déduction éventuelle des droits de garde.

Cette base d'imposition est ensuite soumise à **l'impôt sur le revenu selon le barème progressif**. L'acompte d'impôt de 21 % qui a été éventuellement prélevé au moment du paiement des dividendes vient automatiquement en diminution de votre impôt.

+ Découvrez en images les modalités de la fiscalité applicable aux dividendes sur airliquide.com, rubrique Actionnaires / L'action Air Liquide / Dividende

Les conditions pour bénéficier de la dispense d'acompte de 21 % sur les dividendes à percevoir en 2017^(a)

Le revenu fiscal de référence mentionné sur votre avis d'imposition reçu en 2016 doit être inférieur à 50 000 € si vous êtes une personne seule, ou 75 000 € si vous êtes soumis à une imposition commune. Dans ce cas, vous pouvez transmettre

avant le 30 novembre 2016 une attestation sur l'honneur à votre établissement financier si vous êtes actionnaire au nominatif administré ou au porteur, ou au Service actionnaires d'Air Liquide si vous êtes actionnaire au nominatif pur.

Passé ce délai, **21 % du montant du dividende brut** seront automatiquement retenus lors du paiement. Conformément à la loi, cette attestation est à renouveler tous les ans.

^(a) Sous réserve de non-modification par une loi de Finances.



Le calendrier de votre dividende en 2016

20 mai

Dernier jour d'exécution d'un ordre d'achat pour que les actions ainsi acquises bénéficient du dividende au titre de l'exercice 2015.

23 mai

Détachement du coupon. Le cours d'ouverture de ce jour est minoré du montant du dividende.

25 mai

Mise en paiement du dividende.

Imposition en France des dividendes pour les résidents fiscaux hors de France

Un taux de droit commun égal à au moins 30 % est retenu lors du paiement du dividende par votre teneur de compte (le Service actionnaires pour les titres Air Liquide détenus au nominatif pur, votre établissement financier pour les titres Air Liquide détenus au nominatif administré ou au porteur). Cependant, dans la plupart des cas, une convention fiscale^(b) est signée entre la France et votre pays de résidence. Elle a pour objet notamment de fixer un taux forfaitaire d'imposition réduit de vos dividendes.

Pour en bénéficier, vous devez envoyer avant mi-avril à votre teneur de compte le formulaire 5000^(c) (correspondant à la demande d'application du taux retenu par la convention) complété et dûment signé par l'administration fiscale de votre lieu de résidence. Ce formulaire est à adresser tous les ans à votre teneur de compte. Dans le cas contraire, le taux de droit commun sera appliqué lors du paiement du dividende.

^(b) Convention fiscale : traité entre deux pays visant à éviter la double imposition des non-résidents.

^(c) Formulaire Cerfa n° 12816*01 téléchargeable sur impots.gouv.fr.



PENSEZ-Y

Pensez à déclarer les dividendes de l'ensemble des membres de votre foyer fiscal s'ils ne figurent pas tous sur votre déclaration 2042 préremplie. Pour ce faire, reportez-vous aux IFU reçus par les membres de votre foyer fiscal.

+ Retrouvez nos exemples en ligne sur airliquide.com, rubrique Actionnaires.

Le 

10 % DE DIVIDENDE EN +

Si vous détenez vos actions au nominatif depuis plus de deux années civiles pleines, la prime de fidélité vous donne droit à une majoration de 10 % du dividende^(d).

DIVIDENDE VERSÉ EN 2016

**2,60 € par action^(e)
52 % du résultat net
(part du Groupe)**

^(d) Selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.

^(e) Montant proposé à l'Assemblée Générale du 12 mai 2016 au titre de l'exercice 2015.

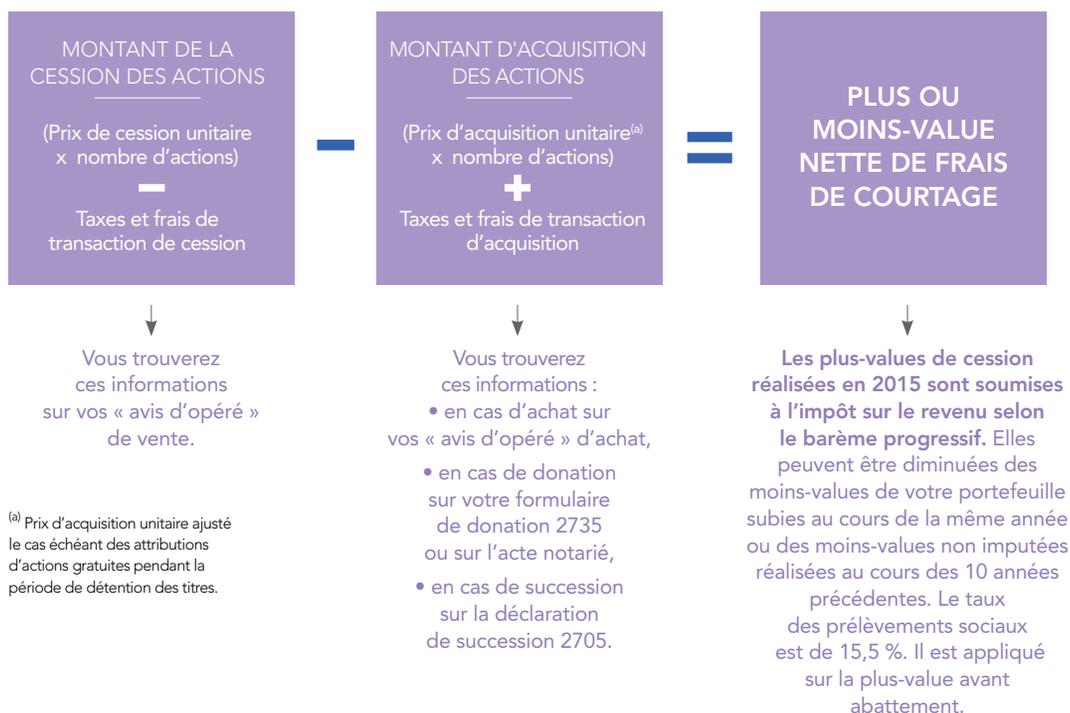
LES PLUS-VALUES ET LEUR FISCALITÉ

On appelle « plus-value » le gain obtenu sur la vente de ses titres. Elle correspond à l'écart entre le montant de leur cession et le montant de leur acquisition.

Les éléments de fiscalité de cette fiche s'appliquent aux résidents fiscaux français.



EN PRATIQUE



^(a) Prix d'acquisition unitaire ajusté le cas échéant des attributions d'actions gratuites pendant la période de détention des titres.



LES ABATTEMENTS

Les plus-values font l'objet d'un abattement en fonction de la durée de détention des titres, décomptée à partir de leur date d'acquisition :

► 50 % pour une durée de détention des titres entre 2 et moins de 8 ans,

► 65 % pour une durée de détention des titres d'au moins 8 ans.

NOUVEAU (Arrêt du Conseil d'État du 12 novembre 2015)

Les modalités d'imposition à l'impôt sur le revenu évoluent légèrement, pour ce qui concerne la prise en compte des moins-values. La règle appliquée depuis le 1^{er} janvier 2013 pour la détermination du montant imposable prévoyait que les abattements pour durée de détention applicables aux plus-values devaient également être appliqués aux moins-values, avant leur imputation sur les plus-values.

Cette règle est modifiée par un arrêt du Conseil d'État daté du 12 novembre 2015 : les moins-values sont désormais imputables sans abattement sur les plus-values. Pour la détermination du montant imposable, c'est le solde ainsi obtenu qui bénéficie de l'abattement associé à la durée de détention des titres cédés ayant fait l'objet d'une plus-value.

Il revient au contribuable de calculer et de reporter sur le formulaire 2042 le montant de l'abattement pour durée de détention^(a) et le montant net après abattement^(b). Le formulaire 2074 peut vous aider à détailler vos calculs.

^(a) Appliqué sur des plus-values, page 3, case 3SG.

^(b) Page 3, case 3VG si plus-value imposable ou case 3VH si perte.

+ Consultez des exemples chiffrés, disponibles sur airliquide.com, rubrique Actionnaires / Être actionnaire / Plus-values

+ Retrouvez la webconférence « Actions et fiscalité » animée par nos experts sur airliquide.com, rubrique Actionnaires

ZOOM SUR

Les alternatives permettant une exonération de l'impôt sur les plus-values

► **Détenir un PEA et le conserver** pendant cinq années à compter de sa date d'ouverture. Les plus-values alors réalisées ne sont soumises qu'aux prélèvements sociaux de 15,5 %. Attention, le PEA ne peut pas être alimenté par un transfert de titres provenant d'un autre compte. Seuls les virements depuis le compte espèces du PEA permettent d'investir en actions. Le plafond des versements en espèces s'élève à 150 000 € par plan.

► **Effectuer une donation** reste admis en exonération totale de droits, d'impôts et de prélèvements sociaux, dans les limites fixées par la loi. Les plus-values latentes des titres sont effacées fiscalement, dans la mesure où l'opération est révélée à l'administration fiscale (voir fiche pages 48-49 sur la transmission de vos actions).

Le +

Actionnaires au nominatif pur : nos experts sont à votre disposition pour vous éclairer sur la fiscalité des titres et le calcul de vos plus-values. Faites vos calculs ! Estimez le prix d'acquisition net de vos actions, vos plus-values et leur montant d'imposition ainsi que la valeur à ajouter à votre patrimoine pour le calcul de votre ISF grâce à nos simulateurs fiscaux disponibles sur votre Appli de l'actionnaire ou sur airliquide.com, rubrique Actionnaires.

PENSEZ-Y

ISF : optez pour le bon mode de calcul

La valeur de votre portefeuille d'actions est prise en compte dans le calcul de votre patrimoine soumis à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF).

Deux méthodes de valorisation vous sont proposées par l'administration fiscale : soit le cours de clôture du 31 décembre 2015 : 103,65 € pour le titre Air Liquide ; soit la moyenne des cours de clôture des 30 derniers

jours de bourse 2015 : 107,73 € pour le titre Air Liquide. Il est admis par l'administration fiscale que le contribuable peut choisir la méthode de valorisation la plus intéressante pour chaque valeur de son portefeuille.

LA TRANSMISSION DE VOS ACTIONS ET LA FISCALITÉ

Anticiper la transmission de vos titres vous permet de bénéficier d'un cadre fiscal avantageux, d'inciter vos proches à l'épargne, de les sensibiliser au fonctionnement de la bourse et de partager votre attachement au groupe Air Liquide.

Les éléments de fiscalité de cette fiche s'appliquent aux résidents fiscaux français.



EN PRATIQUE

4 possibilités pour transmettre vos titres



LA DONATION-PARTAGE

Principe

Partage anticipé, total ou partiel, de vos titres en faveur de vos enfants

Caractéristiques

- ▶ Donation aux enfants seulement
- ▶ Mesures fiscales avantageuses
- ▶ Frais de succession réduits
- ▶ Acte notarié et déclaration du don effectué par le notaire
- ▶ Non rapporté à la succession du donateur
- ▶ Prix de revient évalué au cours moyen du jour de la déclaration par le notaire ou au cours de clôture de la veille
- ▶ Prime de fidélité conservée



LA DONATION SIMPLE

Principe

Partage anticipé de vos titres, au bénéficiaire de votre choix

Caractéristiques

- ▶ Mesures fiscales avantageuses
- ▶ Rapportable à la succession du donateur
- ▶ Prix de revient évalué au cours moyen du jour de la déclaration par le notaire ou au cours de clôture de la veille
- ▶ Prime de fidélité conservée si donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible



LE DON MANUEL

Principe

Transmission facilitée de titres à vos proches

Caractéristiques

- ▶ Mesures fiscales avantageuses
- ▶ Accord écrit des deux parties. Pour permettre la valorisation des titres transmis, le don doit être déclaré au moyen de l'imprimé fiscal 2735 dans le mois qui suit la donation au service des impôts du lieu de résidence des donataires
- ▶ Rapportable à la succession du donateur et inclus dans le partage des biens
- ▶ Prix de revient évalué au cours moyen du jour de la déclaration fiscale ou de la donation si celui-ci est supérieur
- ▶ Prime de fidélité conservée si donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible



LE PRÉSENT D'USAGE

Principe

Cadeau réalisé à l'occasion d'un événement bien précis (mariage, anniversaire, fêtes de fin d'année...)

Caractéristiques

- ▶ Faible valeur par rapport à la situation financière du donateur
- ▶ Aucune obligation déclarative
- ▶ Non rapporté à la succession du donateur
- ▶ Prix de revient égal à 0 : la plus-value réalisée lors de cession des titres sera égale au montant net de la vente
- ▶ Prime de fidélité conservée si donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible



EN BREF

Succession : c'est vous qui décidez

Vous pouvez anticiper les détails de la répartition de vos biens entre vos héritiers, y compris de votre portefeuille d'actions.

En cas de décès, une attestation du notaire mentionnant votre régime matrimonial, les noms des bénéficiaires et le nombre de titres devant leur être attribués permet de partager le portefeuille.

Le Service actionnaires d'Air Liquide pour les actionnaires au nominatif pur, ou votre établissement financier pour les actionnaires au nominatif administré et au porteur, exécuteront les instructions transmises par votre notaire ou le mandataire chargé de votre succession.



PRIME DE FIDÉLITÉ

Dans le cadre d'une succession ou d'une donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, la prime de fidélité attachée aux actions Air Liquide est conservée.



PENSEZ-Y

Votre notaire peut vous conseiller des solutions sur mesure pour la transmission de valeurs mobilières dans le cadre d'une donation ou d'une succession et il rédigera les actes.

Quelques pistes à titre d'exemple :

1 La donation-partage en démembrement permet de transmettre vos titres tout en continuant à percevoir les dividendes, c'est-à-dire d'en conserver l'usufruit. L'usufruit peut être total ou partiel. Les droits de donation sont réduits car basés sur la valeur en nue-propiété de la donation. L'impôt

de Solidarité sur la Fortune (ISF) repose sur l'usufruitier. Au décès du donateur, les nus-proprétaires récupèrent l'usufruit, donc la pleine propriété des titres.

Les dividendes des actions gratuites, attribuées ultérieurement à la donation, sont payés à l'usufruitier.

2 L'interdiction d'aliéner empêche la vente des titres ou leur donation pendant une durée déterminée.

3 Le droit de retour permet au donateur de redevenir titulaire des titres si le donataire décède avant lui.

Le



Parents, grands-parents, offrez des actions à vos enfants et petits-enfants ! Pour accompagner le cadeau que constitue votre don de titres, le Service actionnaires met à votre disposition une enveloppe cadeau que vos proches reçoivent directement lorsque vous effectuez une donation.



ZOOM SUR

Exonération d'impôts pour les donations

Tous les 15 ans, vous avez la possibilité de réaliser une donation en exonération totale de droits dans la limite de :

100 000 €

pour chaque enfant, et par chacun des parents

80 724 €

pour le conjoint ou partenaire de Pacs

31 865 €

pour chaque petit-enfant

15 932 €

pour chaque frère et sœur

7 967 €

pour chaque neveu ou nièce

5 310 €

pour chaque arrière-petit-enfant

Vos rendez-vous 2016

29 MARS

Réunion actionnaires
à Rennes

4 AVRIL

Webconférence Fiscalité

26 AVRIL

Chiffre d'affaires
du 1^{er} trimestre

12 MAI

Assemblée Générale
Mixte des actionnaires

17 MAI

Benoît Potier à la rencontre
des actionnaires à Strasbourg

24 MAI

Benoît Potier à la rencontre
des actionnaires à Bordeaux

8 JUIN

Réunion actionnaires
à Clermont-Ferrand

1^{ER} AOÛT

Résultats du 1^{er} semestre

8 SEPTEMBRE

Réunion actionnaires
à Cannes

4 OCTOBRE

Réunion actionnaires
à Grenoble

25 OCTOBRE

Chiffre d'affaires
du 3^e trimestre

18-19 NOVEMBRE

Salon Actionaria à Paris

Ces dates peuvent évoluer. N'hésitez pas à consulter le site airliquide.com / Actionnaires / Agenda

Action Air Liquide

Fiche signalétique au 31 décembre 2015

NÉGOCIATION EN CONTINU SUR EURONEXT PARIS (COMPARTIMENT A)

Code valeur	ISIN FR0000120073
Valeur nominale	5,50 €
Nombre de titres	344 163 001 titres
Cours de clôture	103,65 €
Capitalisation boursière	35,7 Mds €
Poids dans l'indice CAC 40	3,70 %
Poids dans l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50	1,68 %

Pour de plus
amples informations
sur le groupe
Air Liquide,
reportez-vous au
Document
de référence
déposé auprès
de l'AMF et disponible
sur les sites Internet
d'Air Liquide
et de l'AMF.

Air Liquide remercie tout spécialement les actionnaires, collaborateurs et experts qui ont participé à l'élaboration de ce Livret.

Exemplaire distribué à titre gracieux.

Les informations contenues dans ce présent Livret sont arrêtées au 23 février 2016.

L'Air Liquide S.A. Société anonyme pour l'étude et l'exploitation des procédés Georges Claude au capital de 1 893 224 316,50 euros / Siège social 75, quai d'Orsay - 75321 Paris Cedex 07 / R.C.S. Paris 552 096 281 / www.airliquide.com

ÉDITÉ PAR LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION D'AIR LIQUIDE AVEC LA COLLABORATION DU SERVICE ACTIONNAIRES.

Crédits photos : Creative Spirit/Vincent Krieger, LaCompany/Grégoire Korganow, LaCompany/Thomas Laisné, LaCompany/Stéphane Rémaël, LaCompany/Stéphanie Tétu, Interlinks image/Gilles Leimdorfer, Joseph Melin, Pierre-Emmanuel Rastoin, Capa-Pictures/Christophe Petit-Tesson, Capa-Pictures/Patrick Wack, Garden To Table New Zealand_St Mary's, Getty Images, Orleyn', Shutterstock.

Conseil, conception, éditorial, rédaction, création & réalisation : T E R R E D E S I E N N E

| www.terredesienne.com



Creative Oxygen



MISEZ SUR LE CAPITAL HUMAIN

En devenant actionnaire du groupe Air Liquide,
vous n'investissez pas seulement dans un acteur reconnu
pour sa performance régulière.

Vous participez à la croissance rentable
d'une entreprise responsable
qui crée de la valeur sur le long terme
pour la société tout entière.

Vous souhaitez vous aussi donner de l'oxygène
aux idées nouvelles ?

Bienvenue chez Air Liquide.



INFORMEZ-VOUS
en téléchargeant l'Appli
de l'actionnaire Air Liquide
disponible sur l'App Store
et Google Play



RENCONTREZ-NOUS
à l'Espace actionnaires,
ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 18h,
75, quai d'Orsay - 75007 Paris



REJOIGNEZ-NOUS
36% d'actionnaires individuels
chez Air Liquide,
pourquoi pas vous ?

0 800 166 179 Service à appel
gratuits



Ceci ne constitue pas un conseil en investissement financier. Veuillez consulter les facteurs de risque mentionnés dans le Document de référence, disponible sur airliquide.com. Les performances passées de l'action Air Liquide ne préjugent pas de ses performances futures.